

2019

Inventaires engoulement

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

renaturation de l'Yvette

Maison de Fer



## Edito

L'année 2019 a, à maints égards, été une année d'aboutissement de projets de longue haleine. Le chantier de la renaturation de l'Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, inscrit dans une Réserve naturelle régionale, après une longue période de préparation, demeure exemplaire et largement plébiscité du public. L'inauguration de l'Aiguillage, Maison du tourisme et de l'écomobilité en face du terminus de la ligne B du RER, couronne aussi des années d'efforts pour installer un pôle d'accueil touristique et de développement de mobilités douces.

Tout en poursuivant son action de conseil et d'accompagnement des projets du territoire, en premier lieu desquels ceux des communes et des intercommunalités, le Parc a confirmé son engagement pour contribuer à résoudre les difficiles équations des changements climatiques. La sélection de deux projets photovoltaïques dans le cadre du programme régional « Territoire d'innovation – construire le futur, habiter le futur », le développement des liaisons douces et le lancement des projets de transport à la demande (TAD) dans deux communautés de communes illustrent le rôle d'ensemblier du Parc et témoignent de dynamiques porteuses d'avenir.

Marque de fabrique du Parc, la participation des élus, des habitants et des partenaires, reste au cœur des démarches engagées par toutes les missions : chaque action est une occasion de rencontres, de construction partagée, de sensibilisation, voire de réalisation commune. L'inventaire des engoulevants en zone Natura 2000, la plantation de haies en terres agricoles, les chantiers restauration de jeunes bénévoles, le projet de centrale solaire citoyenne, les ateliers écoconstruction, ou encore le jeu « Urban'O » à destination des décideurs des communes, sont autant d'exemples de l'animation du territoire qui ancre dans le concret les objectifs de la charte et permet leur appropriation.

Le lancement du Projet alimentaire de territoire qui a délivré le diagnostic en fin d'année ouvre une nouvelle séquence de réalisation d'actions dont le programme de circuits courts sera défini et mis en œuvre dès 2020.

2019 se conclut aussi sur le lancement deux projets de restauration d'ampleur : celui de la Maison de fer, gîte d'étape du Parc, une des rares maison de l'ingénieur Bibiano Duclos réalisée au XIX<sup>ème</sup> siècle et le programme d'installation de la Maison du Parc dans la ferme de Beaurain dans la commune du Mesnil-Saint-Denis.

Le rapport d'activité du Parc est consultable sur le site Internet du Parc et téléchargeable en version PDF. Comme pour les éditions antérieures, ce rapport annuel est articulé autour des cinq axes de la Charte du Parc, les actions étant dictées par ce document de référence. Les dossiers emblématiques et les plus importants ont été privilégiés dans ce rapport qui ne se veut pas totalement exhaustif de l'action du Parc.

Nous espérons ainsi que cette formule soit une invitation à consulter des approfondissements thématiques développés dans les différentes rubriques du site.

Bonne lecture à tous,

Yves Vandewalle  
Président du Parc

# Sommaire

Axes de la Charte .....	Page 4
Axe 1 .....	Page 6
Axe 2 .....	Page 36
Axe 3 .....	Page 47
Axe 4 .....	Page 61
Axe transversal .....	Page 71
Annexes .....	Page 76
Aides attribuées, compte administratif, instances et équipe technique	

## AXES

## N° OBJECTIFS STRATÉGIQUES

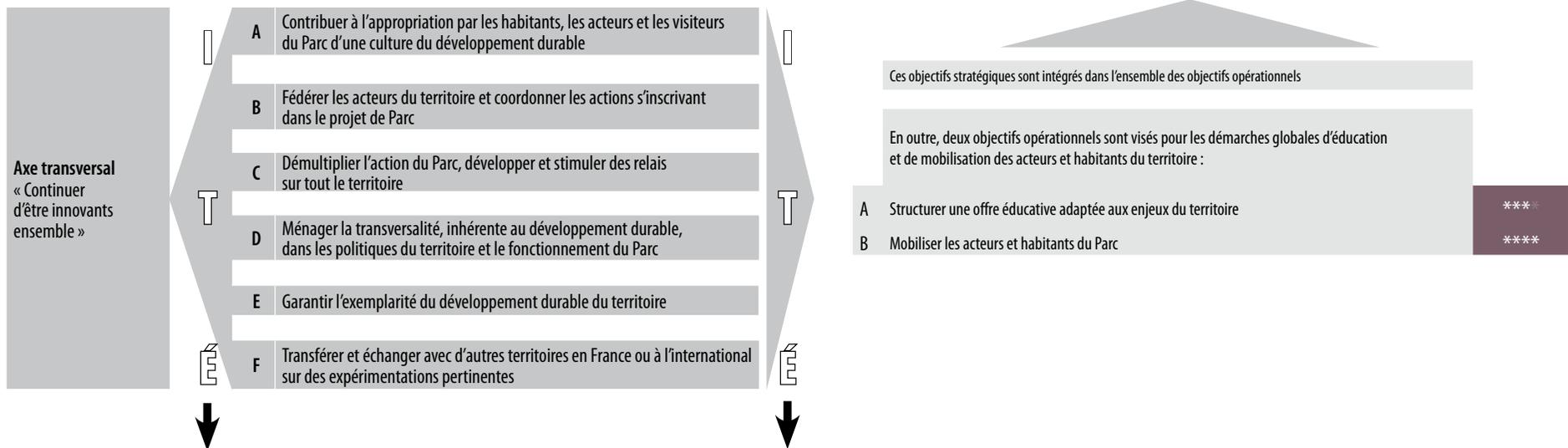
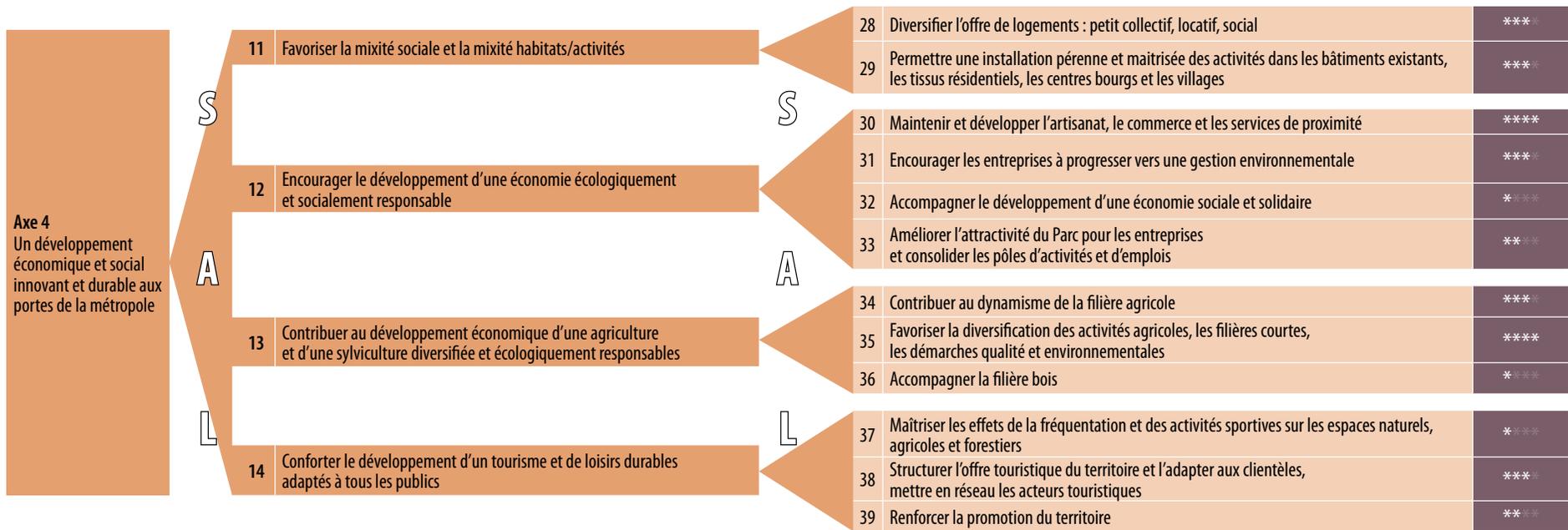
## N° OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Niveau de priorité

AXES	N° OBJECTIFS STRATÉGIQUES	N° OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Niveau de priorité
<b>Axe 1</b> Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien	T 1 Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité	T 1 Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme/nature	***
		2 Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non urbanisés et garantir leur continuité	****
	R 2 Maintenir le socle naturel et paysager du territoire	3 Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité	****
		4 S'engager pour des infrastructures de transport respectueuses de la biodiversité et du paysage	***
		5 S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage	***
	A 3 Maintenir et développer les trames écologiques et paysagères	6 Restaurer et préserver la trame verte et paysagère	****
		7 Restaurer et préserver la trame bleue	****
		8 Accompagner les forestiers vers une conduite de sylviculture respectueuse de l'environnement et du patrimoine	**
	A 4 Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques associés	9 Accompagner les pratiques et aménagements cynégétiques bénéfiques pour la biodiversité et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique	**
		10 Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols par une gestion des eaux à la parcelle	***
		11 Réduire fortement la pollution des eaux	***
	N 5 Conserver la biodiversité fragile et/ou remarquable	N 12 Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés	****

<b>Axe 2</b> Un territoire périurbain responsable face au changement climatique	S 6 Adopter la démarche « sobriété > efficacité énergétique > énergies renouvelables »	S 13 Mesurer les consommations énergétiques et les émissions polluantes du territoire	**
		14 Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques	****
		15 Aider les agriculteurs à viser l'autonomie énergétique de leur exploitation	**
		16 Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables locales dont le bois-énergie	***
		17 Produire moins de déchets et améliorer leur traitement	**
		18 Réduire les nuisances sonores et lumineuses	**
	V 7 Développer des modes durables de déplacement	V 19 Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle	***

<b>Axe 3</b> Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale	E 8 Préserver l'identité et la diversité des paysages en intégrant la dimension écologique	E 20 Etudier l'identité paysagère du territoire	**
		21 Protéger le patrimoine paysager et restaurer les paysages dégradés	***
		22 Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité	**
	E 9 Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels	E 23 Améliorer la connaissance culturelle du territoire	**
		24 Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains	***
		25 Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales	***
	R 10 Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante	R 26 Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire	***
	R 27 Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante	**	



TRANSVERSALITE : dans un souci de lisibilité, les objectifs ont été rattachés entre eux de manière linéaire, comme les branches d'un arbre. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs n'est envisageable que dans une démarche transversale et coordonnée et non pas en mettant en œuvre des actions indépendamment les unes des autres.

# Axe 1

## « Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien »

### OS 1 : Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité

#### SUIVI HYDROGEOLOGIQUE ET PHYSICO-CHIMIQUE DE LA ZONE HUMIDE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS (SAINT-LAMBERT-DES-BOIS)

L'objectif de cette action est de connaître l'effet de l'ouverture d'un fond de vallée humide sur le fonctionnement hydrologique des milieux humides en relation avec la rivière. Le site d'expérimentation est réputé être représentatif des fonds de vallée de l'Yvette et de ses affluents. L'expérimentation pourra donc avoir valeur de guide pour toutes ces vallées.

Sur des territoires comme celui du Parc où les rivières sont très vulnérables aux pollutions ainsi qu'aux événements climatiques extrêmes (sécheresses, orages violents...), les milieux humides présents à leurs abords se révèlent des atouts précieux, à condition de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de protection. Afin de s'assurer du bon fonctionnement des zones humides, le Parc naturel a donc cherché à comprendre leur fonctionnement. Dans le cadre du projet de réouverture des milieux humides sur le site de Port Royal, un suivi scientifique a été lancé en 2016 afin d'étudier le rééquilibrage des flux d'eau au sein du milieu naturel. Le passage d'un milieu boisé à un milieu ouvert peut en effet avoir de fortes conséquences sur les relations nappe – rivière ainsi que sur l'épuration naturelle des eaux lorsqu'elles passent au travers de la zone humide. Par sa mission d'expérimentation et de soutien à la recherche, le Parc a donc signé une convention de partenariat avec deux laboratoires d'hydrologie afin de mener à bien cette étude. Le suivi a débuté à la réouverture du site (août 2016) va s'achever au second semestre 2020. De nombreux relevés de terrain ont été réalisés en particulier en 2019 (échantillonnages de sol, d'eau souterraine, de rivière, mesures topographiques, mesures de débit...), avec le concours d'une stagiaire de Master 2 entre mars et août 2019. Les premiers résultats révèlent une réelle complexité dans le fonctionnement des zones humides en raison de leur structure naturelle mais aussi des nombreuses transformations subies au fil des siècles par les aménagements humains.

**Budget :** 35 475 € TTC ; ingénierie régie PNR (AESN)

**Partenaires :** Laboratoire GEHCO ; Université François Rabelais de Tours et Laboratoire GEOPS ; Université Paris Sud/Paris Saclay ; AESN.

**Contact :** Karine LEFEBVRE, chargée d'études Hydrologie / [k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr)



Mesures physicochimiques dans une source



Vue de la prairie en juin 2017



Carottage



Mise en place des piézomètres pour étudier les eaux souterraines

## INVENTAIRE PARTICIPATIF DES ENGOULEVENTS SUR LE MASSIF DE RAMBOUILLET

Comme prévu par le programme d'animation du site Natura 2000 « Massif de Rambouillet et zones humides proches », une importante campagne de recensement de l'Engoulevent d'Europe a été mise en œuvre en 2019 sur les forêts domaniales de Rambouillet et d'Angervilliers, et marginalement sur quelques forêts départementales des Yvelines (Bois de Rochefort). Copilotée par l'ONF et le PNR, cette étude a permis d'associer de nombreux bénévoles, principalement lors de 5 soirées d'inventaires consécutives du 24 au 28 juin 2019.

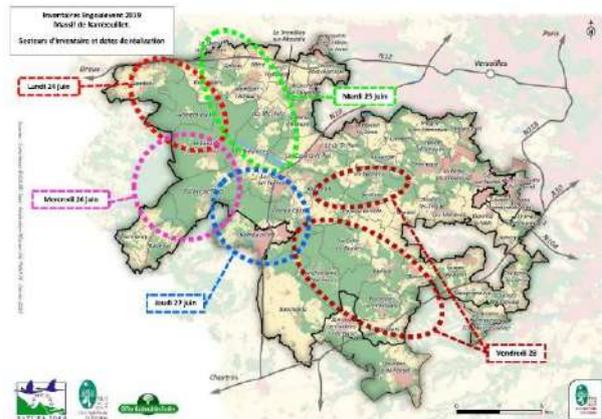


Engoulevent au sol

Ce suivi était une des actions figurant dans le Document d'Objectifs du site Natura 2000, pour mieux connaître la répartition de cette espèce ciblée par la Directive Oiseaux et indicatrice de l'état de conservation des landes, qui sont des habitats d'intérêt communautaire visés par la Directive Habitat Faune Flore.

Un important travail de repérage et de préparation a été fourni en amont par l'ONF accompagné par deux stagiaires pour cette mission. Le PNR a quant à lui mis en place le dispositif de mobilisation des bénévoles, relayé sur son site internet et auprès des associations locales.

Chaque soir après une réunion de formation les bénévoles se sont donc rendus en forêt sur des points d'écoute préalablement positionnés et cartographiés, puis un rendez-vous de fin de soirée était organisé pour partager les données et les observations avec les organisateurs.



*Réunion de formation des bénévoles avant chaque sortie de terrain*

### Bilan

- 132 points d'écoute couvrant environ 2000 hectares de massif favorables à l'espèce ;
- 96 points d'écoute donnent un résultat positif, soit 72 % des points prospectés qui permettent d'acquérir au moins une donnée d'engoulement ;
- Effectif des engoulements comptabilisés entre 127 et 158 oiseaux dans le site N2000, et entre 143 et 184 oiseaux sur le massif Rambolain au sens large.

### Temps d'observation

- 75 personnes (bénévoles et professionnels) mobilisées, soit de 24 à 31 observateurs par soirée ;
- Représentant 137 soirées.observateurs, soit un total de 620 heures ;
- Temps d'observation effectif (1h30 maximum chaque soir) = 205 heures d'écoute, auxquelles s'ajoutent des écoutes complémentaires soient 220 heures.

### Temps de réalisation

- 32 jours du Réseau Avifaune ONF (5 agents ONF) + 6 jours personnels locaux ONF
- 24 jours de technicien ONF
- 84 jours de stage ONF
- 18 jours agent PNR

**Budget :** 24 264 € TTC répartis en animation Natura 2000 (19 368 € ONF / 4 896 € PNR)

**Partenaires :** ONF, 8 associations (Association Naturaliste des Yvelines, Atena78, Bonnelles Bullion Nature, Bures Orsay Nature, Cerf, Environnement Fausse-Repose, Nature Essonne, LPO Ile de France).

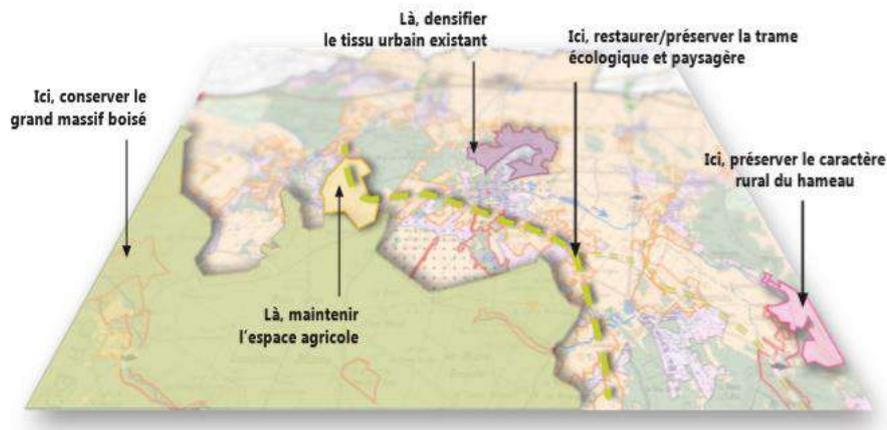
**Contact :** Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement / [o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources/inventaires-participatifs>

## OS 2 : Maintenir le socle naturel et paysager du territoire

### EVALUATION MI CHARTE :

#### Bilan de l'adéquation entre les éléments du Plan de Parc et les PLU des communes



L'évaluation à mi-parcours de la Charte 2011-2026 doit permettre l'analyse et le bilan des actions portées par le Parc sur la première moitié de la durée de la Charte. Les engagements relatifs à la limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels par l'urbanisation sont ambitieux et volontaristes, notamment à travers son Plan de Parc.

Les enveloppes urbaines dans lesquelles l'urbanisation doit être contenue durant le temps de la Charte, ont été définies de façon précise, à la parcelle, afin de contenir au maximum l'étalement urbain. Depuis fin 2011, les communes ont eu 3 ans pour mettre en compatibilité leur document d'urbanisme avec la Charte.

Dans ce contexte, la mission Urbanisme a comparé les enveloppes urbaines du plan de Parc avec les documents réglementaires des Plans Locaux d'Urbanisme (Règlements graphiques et écrits). Ainsi, chaque parcelle des communes a été passée au crible et trois catégories sont apparues :

- **Les surfaces constructibles au PLU mais situées en dehors des enveloppes urbaines au plan de Parc :** Il s'agit de secteurs identifiés comme inconstructibles au plan de Parc (socle naturel et agricole) qui ont été intégrés en zones urbaines dans le PLU et seront donc à terme urbanisables. Ce potentiel constructible révèle une consommation d'espace non prévue au Plan de Parc et donc un problème de compatibilité entre les deux documents.

- **Les enveloppes urbaines du plan de Parc rendues aux espaces naturels et agricoles dans les PLU :** Ce sont des secteurs inclus dans les enveloppes urbaines au plan de Parc, donc constructibles, mais qui, dans le PLU, sont devenus inconstructibles et rendus aux zones naturelles ou agricoles. N'ont été comptabilisés dans cette catégorie que les secteurs volontairement rendus inconstructibles, démontrant une réelle volonté communale de les préserver.

- **Les parcelles en dehors des enveloppes urbaines au plan de Parc mais constructibles dans les PLU, accordées par le Syndicat Mixte du PNR :** Il peut s'agir d'erreurs matérielles ou de demandes spécifiques de communes au regard de leur projet. Toutes ces surfaces ont été validées par la commission Urbanisme du Parc, les élus estimant que l'intérêt général était avéré ou qu'une erreur matérielle avait pu être commise.

<sup>1</sup>

Sur les 48 communes analysées :

- **16 communes ont été particulièrement volontaristes, soit en respectant strictement les enveloppes urbaines du plan de Parc, soit en allant plus loin que leur engagement pris lors de la révision de la Charte en 2011. Ainsi, sur l'ensemble du territoire du Parc, ce ne sont pas moins de 55 à 60 hectares de parcelles initialement urbanisables au plan de Parc qui ont été protégés dans le cadre des PLU.**
- **En revanche, 32 communes ont dérogé aux enveloppes urbaines. Ainsi, entre 35 et 40 hectares, identifiés comme espaces naturels et agricoles au plan de Parc, ont été rendus constructibles dans le cadre des PLU.** Ces communes ont plusieurs profils : soit leur document d'urbanisme a été approuvé avant 2011 et elles n'ont pas souhaité le mettre en compatibilité après la révision de la Charte ; soit ce sont des communes dont le tissu urbain est complexe, très diffus, et qui ont donc dû préciser toutes les zones urbaines dans le cadre de la révision de leur PLU ; soit il s'agit d'une réelle volonté communale de laisser constructible l'ensemble des propriétés foncières privées afin de ne pas priver certains propriétaires de leur droit à construire.
- Enfin, 6 communes ont reçu un avis favorable de la Commission Architecture, Urbanisme et Paysage du Parc pour leur dérogation au plan de Parc, ce qui représente 7,2 hectares. Ces projets ont été étudiés finement par la commission, concluant que ces dérogations ne nuiraient pas à l'esprit général du Plan de Parc (secteurs peu sensibles en termes environnemental, patrimonial et paysager) ce qui démontre aussi la souplesse de la structure face à de nouveaux projets d'intérêt général.

**Globalement, cette analyse a permis de souligner l'efficacité du Parc sur l'intégration des enjeux de limitation de l'artificialisation des sols par les communes mais aussi la volonté de préserver des espaces naturels et agricoles. En effet, 55 à 60 hectares voués à l'urbanisation ont été préservés et rendus inconstructibles par une action volontariste des communes.**

**Budget :** en régie

**Partenaires :** Institut Paris Région

**Contact :** Jennifer Bureau, chargée de mission Urbanisme, [j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr)

---

<sup>1</sup> Sur les 53 communes que compte le Parc à ce jour, seules 48 communes ont été analysées. Les communes de Courson-Monteloup et de Dampierre ne disposant pas de Plan Local d'Urbanisme, elles sont soumises au Règlement National d'Urbanisme, ce qui complique la comparaison. Les communes des Molières et de Vaugrigneuse n'ont pas été incluses dans l'analyse car intégrées au Parc fin 2018. Enfin, la commune de Janvry n'a pu être étudiée faute de connaissance du dernier document d'urbanisme.

## ECO QUARTIERS

La Charte 2011-2026 a pour objectifs de promouvoir et développer un urbanisme durable, innovant, sobre et de qualité. Le Parc accompagne et développe les démarches urbaines écologiques et innovantes des communes du Parc pour une meilleure prise en compte des enjeux énergétiques, environnementaux, paysagers, sociaux, patrimoniaux et de mobilité.

Le label « éco quartiers », porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, répond à cet objectif et vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir la ville durablement. La Région Île-de-France accompagne l'aménagement de quartiers durables et les soutient financièrement par son appel à projet 100 quartiers innovants et écologiques. Ces deux initiatives menées par nos partenaires participent activement à l'émergence de quartiers durables sur notre territoire.

### Sur le territoire du Parc, cinq communes se sont lancées dans ces démarches :

- Le Perray-en-Yvelines avec le quartier de « La Perche aux Mares », lauréat des 100 quartiers innovants et en phase 1 de la démarche EcoQuartier ;
- Sonchamp avec le quartier de la Hunière - en phase 1 de la démarche EcoQuartier ;
- Bonnelles avec l'aménagement du centre bourg - en phase 1 de la démarche EcoQuartier
- Le Mesnil-Saint-Denis avec le quartier Sully – en phase 1 de la démarche EcoQuartier.

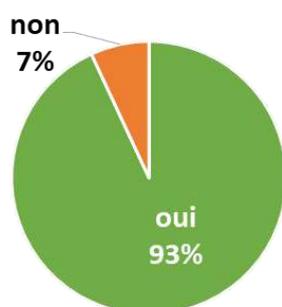
Ces quatre projets sont accompagnés étroitement par les services du Parc aussi bien techniquement que dans leurs relations avec nos partenaires, l'Etat et la Région.

Saint-Léger-en-Yvelines a également demandé au Parc de l'accompagner dans l'aménagement durable d'un quartier en centre bourg, en déployant notamment son savoir-faire sur la concertation.

**Pour aller plus loin avec les communes sur ce sujet, la mission Urbanisme a défini une stratégie pour le développement d'aménagements et de quartiers plus vertueux sur son territoire. Elle a donc accueilli un stagiaire, de mai à novembre 2019, pour établir des propositions.**

Deux questionnaires, l'un à destination des habitants (50 réponses) et l'autre à destination des élus (41 réponses), ont permis de montrer que si la notion d'éco quartiers était connue, le label et sa démarche restaient méconnus.

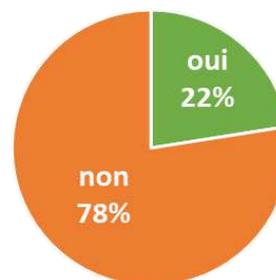
Avez-vous déjà entendu parler des écoquartiers ?



Connaissez-vous le label national « EcoQuartiers » ?



Connaissez-vous le dispositif régional « 100 quartiers écologiques et innovants » ?\*



*\*Question destinée uniquement aux élus et techniciens*

A partir de ce diagnostic, **une stratégie a été proposée visant à mobiliser les élus autour de projets de quartiers écologiques. Celle-ci passe essentiellement par un processus de sensibilisation et d'information sur les dispositifs existants.** Plusieurs propositions d'outils ont été avancées :

- Concours de courts-métrages
- Visite d'éco quartiers
- Forum de réflexion, formation et ateliers-jeux
- Guide des quartiers écologiques
- Création d'un groupe d'acteurs pilotes

**Budget :** en régie + cout stage = env. 3000€

**Contact :** Jennifer Bureau, chargée de mission Urbanisme, j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr

## ACCOMPAGNEMENT DES PLU

Le Parc accompagne les communes de son territoire dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, aussi bien sur le plan technique que dans son rôle officiel de Personne Publique Associée.

En 2019, le Parc a émis 9 avis :

- 3 avis pour des révisions de PLU (Les Bréviaires, Jouars-Ponchartrain et Saint-Maurice-Montcouronne) ;
- 2 avis pour des modifications de PLU (Châteaufort et Saint-Rémy L'Honoré) ;
- 4 avis pour des modifications simplifiées (Bullion, Cernay-le-Ville, Les Mesnuls et Saint-Léger-en-Yvelines).

**Budget :** en régie

**Contact :** Jennifer Bureau, chargée de mission *Urbanisme*, j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr

## « CAFE URBA » 2019 : UNE PREMIERE SESSION DU JEU « URBAN'O »

**En 2019, les missions urbanisme et environnement du Parc ont élaboré un nouvel outil de sensibilisation aux enjeux de l'urbanisme durable et en particulier à la prise en compte de la gestion de l'eau dans les projets d'aménagement.** La première du jeu, intitulé « URBAN'O », a eu lieu lors du « Café Urba » du 8 octobre 2019 à l'Espace Jean Racine, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. L'événement a réuni 13 participants, élus et techniciens des communes du Parc.

Le jeu se base sur un bassin versant artificiel où la géographie, l'hydrologie et l'occupation des sols représentent sensiblement les territoires ruraux du Parc naturel. Ce territoire, traversé par la rivière du Coulaflot et ses affluents, se compose de 3 communes : Plat-Pays-Du-Sud, Belle-Pente-Douce et la Pissotière. Les joueurs sont répartis en trois équipes, correspondant aux trois communes et chaque joueur endosse le rôle d'un membre de l'équipe municipale. Chaque équipe travaille à la fois sur un projet de réhabilitation du patrimoine existant de la commune et sur un projet neuf. **Dans un temps imparti, chaque équipe discute, argumente pour développer le projet le plus en adéquation avec le territoire.** Pour ce faire, les joueurs utilisent les cartes outils mises à leur disposition. Ensuite, **la phase de restitution permet de vérifier si les projets répondent bien aux enjeux de gestion de l'eau, de biodiversité et de paysage. Une façon ludique de comprendre la nécessité de connaître ces enjeux et de les intégrer aux projets d'aménagement !**



« Café Urban'O »,  
8 octobre 2019,  
Espace Jean  
Racine,  
Saint-Rémy-lès-  
Chevreuse.

Budget : 8132,60€

Partenaires : MAYANE - risque d'inondation (structure de recherche dédiée au développement de solutions innovantes visant à lutter contre les effets du réchauffement climatique et ses conséquences territoriales) : <http://www.mayane.eu>

Contacts: Jennifer Bureau, chargée de mission Urbanisme, [j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr),  
Karine Lefebvre, chargée d'études Hydrologie, [k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr)

En savoir plus : <https://youtu.be/gnzxy6YRFMc>

## FORMATIONS « JE JARDINE AVEC LA NATURE, ET C'EST FACILE ! »

En 2018, un programme de formations destinées aux jardiniers amateurs a été lancé sur l'année scolaire 2018/2019. Ainsi, sur le premier semestre 2019, six formations se sont tenues et ont accueillies un public varié :



### **Dans le sol, la vie !**

*la qualité des sols et l'inventaire participatif des vers de terre*

le 25 janvier 2019 au Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières

27 participants



### **Accueillir la faune sauvage dans son jardin**

*les aménagements simples à réaliser dans son jardin pour y accueillir une diversité d'espèces animales et végétales*

le 15 février 2019 au Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières

21 participants

### **A la rencontre des oiseaux des jardins**

*les différentes espèces d'oiseaux facilement visibles et reconnaissables dans les jardins*

Le dimanche 14 avril 2019 à Vaugrigneuse - 10 personnes



### **Inviter la nature dans mon jardin**

*les plantes locales qui peuvent être utilisées au jardin d'ornement*

Le 14 juin 2019 à Bullion - 17 personnes

### **Les pollinisateurs et autres insectes du jardin**

*les pollinisateurs sauvages méconnus*

Le 16 juin 2019 au Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières - 15 participants

### **La taille en vert des arbres fruitiers**

*la taille d'été favorisant le développement des fruits*

Le 6 juillet 2019 au Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières - 18 participants

Durant l'année scolaire 2019/2020, le programme a été reconduit avec quelques nouveautés : plus de dates le week end, pour faciliter la participation du grand public ; des formations abordant des thématiques demandées, comme le potager ou la création de mare ; de nouveaux formateurs (notamment Pierre-Alain Cordier, maraicher à Chevreuse) et de nouveaux sites de formation ; des formations classiques et des « chantier-école » qui permettent d'apprendre en mettant directement en pratique.

Sur le dernier trimestre 2019 se sont ainsi déroulées deux formations :

### **Paillage et oyas, le duo gagnant !**

*les techniques permettant d'économiser l'eau*

le 10 novembre au château de la Madeleine à Chevreuse – 19 personnes



### **Connaitre sa terre et ses besoins pour un beau potager**

*les différents types de sols et comment adapter ses pratiques et ses cultures*

Le 1er décembre à la Jardinerie de Chevreuse  
38 participants

Et deux chantiers école :

### **Savez-vous planter des haies ? Activité spéciale enfants**

*Destiné aux enfants pour apprendre les gestes de base de la plantation*

Le 17 novembre au petit Moulin des Vaux de Cernay – 4 enfants



### **Une mare dans mon jardin ?**

*Chantier de creusement manuel d'une petite mare pour comprendre le fonctionnement de ce petit écosystème et le reproduire chez soi*

Le 23 novembre au petit Moulin des Vaux de Cernay – 10 participants

**Budget :** 900 € (rémunérations des formateurs des 4 dates en 2019 et éditions des programmes)

**Partenaires :** Jean-Marc Tuypens, jardinier-paysagiste indépendant, Pierre-Alain Cordier, maraicher à la Jardinerie de Chevreuse, association Du trefle au Potager

**Contact :** Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*, [m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :**

[https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/formation\\_jardin\\_naturel\\_new.pdf](https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/formation_jardin_naturel_new.pdf)

[https://www.youtube.com/watch?v=zN5KMkiLYGs&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=zN5KMkiLYGs&feature=emb_logo)

## OS 3 : Maintenir et développer les trames écologiques et paysagères

### BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE) DANS LES QUATRE PARCS FRANCILIENS

Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Ile-de-France a été adopté à l'automne 2013. Six ans après son adoption, l'Etat et la Région (co-élaborateurs) doivent procéder à une analyse des résultats du point de vue de la préservation et de la remise en bon état des continuités écologiques.

Cette analyse est préalable à la décision de maintenir le SRCE en vigueur ou de le réviser. Pour cela, une évaluation ex post du SRCE est nécessaire afin d'apprécier les résultats obtenus et permettre :

- D'évaluer comment le SRCE est mis en œuvre par rapport aux objectifs initiaux et quels en sont les effets, comment sa prise en compte ou non participe à intégrer les enjeux de biodiversité dans la prise de décision concernant l'aménagement du territoire et les projets,
- De faire des propositions notamment pour en améliorer l'opérationnalité.

C'est dans ce cadre que les quatre Parcs naturels régionaux (PNR) franciliens, impliqués depuis le début dans la démarche de SRCE, ont souhaité contribuer à l'évaluation du schéma en réalisant un bilan de sa mise en œuvre sur les territoires des PNR.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ayant animé une étude inter-parcs sur les trames vertes et bleues lors de sa période précédente de classement, la DRIEE lui a proposé d'assurer le pilotage de cette étude et d'encadrer le prestataire. Le Parc a donc organisé les comités techniques de suivi de l'étude et travaillé en étroite concertation avec les 3 autres PNR.

*Séminaire de travail PNR Haute Vallée de Chevreuse et Gâtinais français*



*Les PNR des territoires opérationnels pour mettre en œuvre le SRCE*



*Mise en lumière des pratiques des acteurs*

Une réunion collégiale rassemblant les acteurs des 2 PNR du sud francilien (PNRHVC et PNR Gâtinais) a permis sous forme d'ateliers d'identifier et prioriser, sur chacun des deux PNR, les moteurs de l'action en faveur de la biodiversité (plans-programmes-événements etc.) et de présenter des actions concrètes et les difficultés rencontrées. Les discussions se sont également portées sur les pistes d'amélioration, les pistes d'inspiration et de transférabilité hors PNR. Le bilan s'est appuyé sur des critères de nature variée avec une approche quantitative (indicateurs déjà en place dans les PNR), mais aussi qualitative (entretiens, enquêtes, questionnaires auprès des acteurs du territoire).

**Budget :** 40 000 € TTC et ingénierie de projet en partie en régie PNR.

**Partenaires :** DRIEE IDF, Conseil régional IDF, Institut Paris Région, 3 autres PNR franciliens

**Contact :** Annaïg Calvarin, chargée d'études Nature Environnement / [a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr)

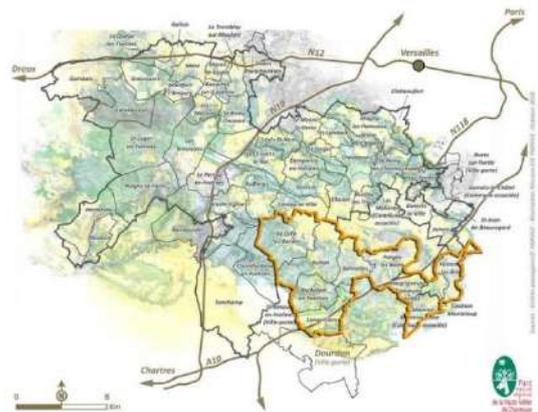
**En savoir plus :** <http://www.trameverteetbleue.fr/>

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-d-ile-r913.html>

## PLAN PAYSAGE ET BIODIVERSITE DES VERSANTS DE LA REMARDE

Le Plan Paysage et Biodiversité des Versants de la Rémarde, qu'est-ce que c'est ?

- Un moyen de prendre conscience de la qualité des paysages et de la biodiversité qui nous entourent, mais aussi des pressions qui pèsent sur leur préservation
- Un outil opérationnel définissant des perspectives d'évolution concrètes et des propositions d'actions
- Des temps d'échanges et de participations avec les habitants et les tous les acteurs du territoire pour co-construire un projet ancré localement



Ce plan paysage est le cinquième et dernier de ce cycle de Plans paysage et biodiversité. Il concerne l'unité Paysagère dite des **Versants de la Rémarde** qui est située à cheval des Yvelines et l'Essonne et concerne 10 communes du Parc : La Celle-les-Bordes, Bullion, Bonnelles, Rochefort-en-Yvelines, Longvilliers, Forges-les-Bains, Vaugrigneuse, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis et Saint-Maurice-Montcouronne.

En 2019, l'étude a été lancée, en commençant par le recrutement d'une équipe de bureaux d'études spécialisés pour la rédaction du document (Laure Cloarec, paysagiste - François David, paysagiste - Ecosphère, bureau d'études en écologie - Elia Creunier, architecte du patrimoine). Une première rencontre avec les élus des 10 communes et différents acteurs du territoire lors d'un comité de pilotage en mars a permis d'initier les échanges directement sur le terrain.



Une phase de consultation et de participation des habitants a ensuite eu lieu en mai et juin 2019 avec des balades « Bon Pied, Bon Œil », qui invitaient les participants à observer le paysage lors d'itinéraires balisés reliant deux communes et à partager leurs avis et propositions via un questionnaire.



90 personnes ont participé à ces événements, qui se sont terminés lors de la Fête de la réserve des Etangs de Bonnelles par une randonnée à vélo entre Bonnelles et Forges les Bains. Un questionnaire en ligne permettait également de recenser ce qui faisait la valeur des paysages de cette unité d'après les habitants.

**En 2019 : deux comités de pilotage avec sorties terrain, 4 balades avec les habitants, des interviews d'habitants « Causons Paysage », une veillée de paysage...**

L'étude complète sera terminée au premier semestre 2020, pour pouvoir ensuite mettre en application la feuille de route qu'elle aura permis de définir.

**Budget :** 75 352 €

**Contact :** Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*, [m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages-plans-paysage-et-biodiversite/versants-de-la>

## RENFORCEMENT DE LA TRAME VERTE ARBOREE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les missions Agriculture, Nature/Environnement accompagnent financièrement et techniquement la replantation de haies dans les exploitations agricoles, grâce notamment à un partenariat avec la Fédération des Chasseurs d'Ile de France (FICIF).

Les objectifs sont multiples et complémentaires: cynégétique, biodiversité, refuge des auxiliaires, brise-vent, paysage, lutte contre l'érosion des terres et le ruissellement... Des chantiers de plantations sont organisés par le Parc avec l'aide d'écoles professionnelles (CHEP du Tremblay sur Mauldre, TECOMAH de Jouy en Josas, Ecole du Breuil à Paris), d'associations environnementalistes et de sociétés de chasse.



Au printemps 2019, 3 exploitations ont bénéficié de cette aide pour la replantation de 445mètres linéaire de haies vives sur les communes de Sonchamp, Cernay la Ville et les Bréviaires. En novembre et décembre 2019, 7 exploitations ont bénéficié de cette aide pour la replantation de 1.2 km de haies vives sur les communes de Forges les Bains, Bazoches-sur-Guyonne, les Mesnuls, Auffargis, Chevreuse, Saint-Rémy les Chevreuse.

**Budget :** 3 760 € TTC

**Partenaires :** FICIF et CHEP, TECOMAH, Ecole du Breuil

**Contacts :** Clarisse Blanchard, chargée de mission *Agriculture*, [c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr)  
et Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*, [m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr)  
**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economiques-agriculture-durable/planter-des-haies>

## GESTION ET PRESERVATION DES MARES

Les mares constituent des réservoirs écologiques car elles sont de véritables refuges pour la faune et la flore à la fois en milieu agricole, en milieu urbain ou en milieu forestier. Protéger ces milieux contre les pollutions, l'assèchement, leur invasion par une végétation uniforme est un enjeu pour assurer la préservation de la biodiversité.

S'agissant d'une problématique générale de préservation de la biodiversité, cela nécessite l'animation ou l'intervention du PNR pour mobiliser les propriétaires à mener des actions de préservation.

En 2019 le PNR a travaillé en partenariat avec la commune de Saint-Forget pour assurer la préservation de l'écosystème de la mare du cœur de bourg du Mesnil Sevin. Riverains, élus, jeunes sont intervenus avec l'équipe du Parc pour enlever une partie de la végétation envahissante de la mare. Ce fut également l'occasion de réitérer par l'action un moment de partage et de sensibilisation, de formation sur ces petits milieux naturels intramuros.



**Budget :** encadrement régie PNR.

**Partenaires :** Commune de Saint-Forget

**Contact :** Virginie Pastor, chargée d'étude Nature Environnement / [v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr)

## CHANTIERS DE JEUNES BENEVOLES INTERNATIONAUX

### RESTAURATION DE MILIEUX NATURELS ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BATI

Depuis 2007, l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France et le Parc organisent des chantiers d'été pour des jeunes bénévoles internationaux. En 2019, et pour la seconde année consécutive, deux chantiers itinérants ont été organisés, hébergés grâce à la participation active des communes de Jouars-Pontchartrain et des Molières qui ont chacune accueilli la base de vie d'un chantier.

Durant quatre semaines les deux groupes de bénévoles ont ainsi pu intervenir dans 6 sites différents pour des actions de dégagement ou de mise en valeur du patrimoine bâti ; et des travaux de gestion des milieux naturels. Une convention cadre a été signée, le Parc apportant un financement global pour ce projet. Il revient au Parc de recenser dans les communes du territoire des actions correspondant au cahier des charges d'interventions des jeunes bénévoles, puis de signer avec chacune d'elles une convention financière par laquelle la commune, ou le bénéficiaire, s'engage à participer aux frais du chantier au prorata du temps passé sur son site.

- Commune des Molières : dégagement des anciennes carrières de pierres meulières dans le bois communal. L'intérêt du chantier est de remettre en valeur l'un des très rares sites archéologiques recensés comme carrière de pierres de meule pour les moulins, là où la plupart des carrières d'extraction de pierres meulières étaient destinées à fournir de la pierre de construction.
- Commune de Bonnelles : réfection et aménagement de platelages rustiques dans la Réserve naturelle régionale des Etangs de Bonnelles.
- Commune de Jouars-Ponchartrain : dégagement et mise en valeur du Lavoir d'Ergal et de deux Fontaines, Saint Martin et Saint Sauveur.
- Commune de Galluis : dégagement et mise en valeur du lavoir et des sources du Bois Baron.



*Lavoir avant le chantier*



*Lavoir après le chantier*

Durant 4 semaines, 25 volontaires de 11 nationalités différentes se sont ainsi succédés sur ces chantiers pour le compte des communes.

**Budget :** 26 900 € TTC (participation du Parc de 8 000 € et des communes pour 3 600 €)

**Partenaires :** ECIDF, DRAC, DRJSCS, Conseil Départemental de l'Essonne et les Communes de Jouars-Ponchartrain, Les Molières, Galluis et Bonnelles

**Contact :** Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement / [o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/scolaires-jeunesse/chantiers>

## OS 4 : Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques associés

### GESTIONS DES RIVIERES

Les propriétaires riverains des petits cours d'eau non domaniaux, comme la totalité de ceux qui coulent sur le territoire du Parc, doivent en assurer l'entretien afin de permettre le bon écoulement de l'eau, la préservation de la qualité du milieu naturel et la non-aggravation des inondations. Toutefois ces propriétaires ont rarement les moyens suffisants et, la rivière étant un milieu dont la dynamique s'opère à l'échelle de son cours global, il est nécessaire d'avoir une vision continue et totale du cours d'eau, vision que seul un regroupement de communes peut avoir. Pour les bassins versants de l'Yvette amont et de la Rémarde amont, le Parc naturel régional est ainsi détenteur d'une déclaration d'intérêt général qui lui permet d'agir en lieu et place des riverains.

Dans le même esprit, la compétence GEMAPI implique d'envisager la gestion de l'eau à l'échelle de bassins versants cohérents. Cette compétence est portée par les EPCI-FP, qui peuvent la déléguer ou la transférer à un syndicat. Sur le bassin versant de l'Yvette amont, le PNR et le SIAHVY travaillent de concert sur la base d'une Entente réglementaire. Sur le bassin versant de la Rémarde amont, le PNR travaille par délégation de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoire.

Au cours de l'année 2019 le PNR a réalisé la programmation des travaux d'entretien (travail de terrain avec les communes, les propriétaires riverains et les partenaires GEMAPI), et rencontré ses partenaires pour mettre au point le mode de fonctionnement de la délégation GEMAPI.



*Embâcle sur la Mérintaise*



*Embâcle sur l'Yvette*

Le PNR a assuré la surveillance et le suivi des rivières, le conseil aux communes et aux particuliers ainsi que la réalisation des travaux d'entretien manuels.

**Budget :** 33 972 € TTC

**Partenaires :** SIAHVY, Rambouillet Territoire, communes, riverains.

**Contacts :** François Hardy, chargé de mission Nature Environnement / [f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr), Virginie Pastor, adjointe au chargé de mission Nature Environnement / [v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr)

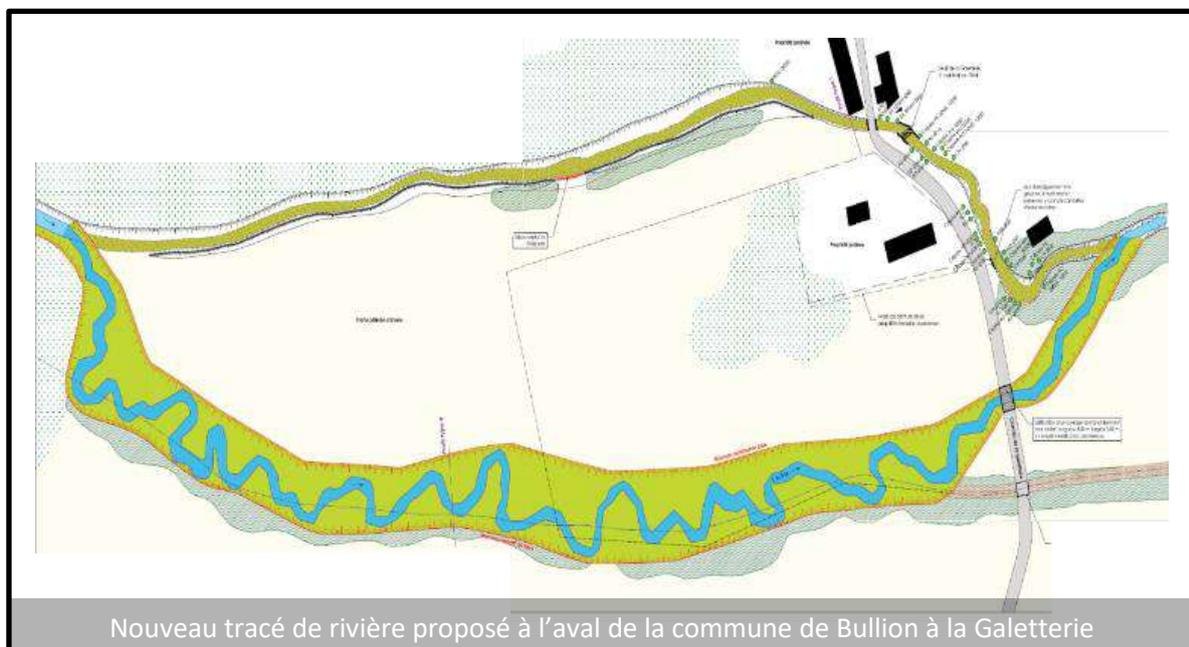
### RESTAURATION DE LA CONTINUITE DES RIVIERES

La restauration des rivières implique des changements de paysage liés à des modifications de tracés de rivière historiquement connus des hommes, et à la modification d'ouvrages souvent associés à un

patrimoine bâti. S'engager dans un projet de restauration nécessite donc l'adhésion des riverains et des élus locaux pour voir aboutir les projets. L'ambition portée par la Préfecture des Yvelines est de travailler sur la continuité des rivières sur de grands linéaires à la fois pour l'Yvette et pour l'Aulne où les enjeux de préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité sont forts. Le Parc naturel régional s'est porté maître d'ouvrage de ces opérations en vertu de ses missions établies par la loi, son décret de classement, ses statuts et le contenu de sa charte dans ce domaine.

■ **L'Aulne des sources à Longvilliers** : Au cours de l'année 2019, les partenaires du PNR se sont positionnés en faveur, ou contre le projet de restauration de la rivière sur différents secteurs de la rivière l'Aulne. C'est ainsi que sont maintenus et se poursuivent en phase réglementaire pour l'année 2020, les projets de restauration sur les sources de l'Aulne, à l'amont du bourg de La Celle-les-Bordes et celui sur le secteur à l'aval de Bullion au niveau de la Galetterie. En revanche le projet de restauration a été écarté sur le secteur du bourg de La Celle-les-Bordes et sur les secteurs des communes de Rochefort-en-Yvelines et de Longvilliers.

La phase PROJET a été finalisée bien que des compléments seront apportés pour compenser l'impact des travaux prévisionnels sur les terrains des riverains.



**Budget** : Phase AVP = 47 400 € HT et phase PRO = 11 750 € HT subventionné à 80% par l'AESN. Suivi, animation, coordination régie PNR à 20% et subvention AESN à 80%.

**Partenaires** : Communes, Agence de l'Eau Seine Normandie, Rambouillet Territoires, riverains

**Contact** : Virginie PASTOR, Chargée d'études Mission Nature Environnement / [v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr)

■ **L'Yvette, des sources à la Haute Beauce** : En 2019 le Parc a accompagné la mission de maîtrise d'œuvre, en particulier sur le terrain, et a réalisé en direct des relevés in situ. Le Parc a rencontré les élus des 3 communes concernées. Plusieurs rencontres des riverains, individuelles et en réunion, ont été réalisées pour expliquer le projet et répondre aux attentes et aux questions des propriétaires. La maîtrise d'œuvre est au niveau projet dans la partie amont de l'Yvette, et au niveau avant-projet à l'aval, ce dernier tronçon étant extrêmement contraint et porteur d'enjeux individuels contradictoires.

**Budget** : Maîtrise d'œuvre 49 450 € HT subventionnée à 80% par l'AESN ; suivi, animation, coordination régie PNR à 20% et subvention AESN à 80%.

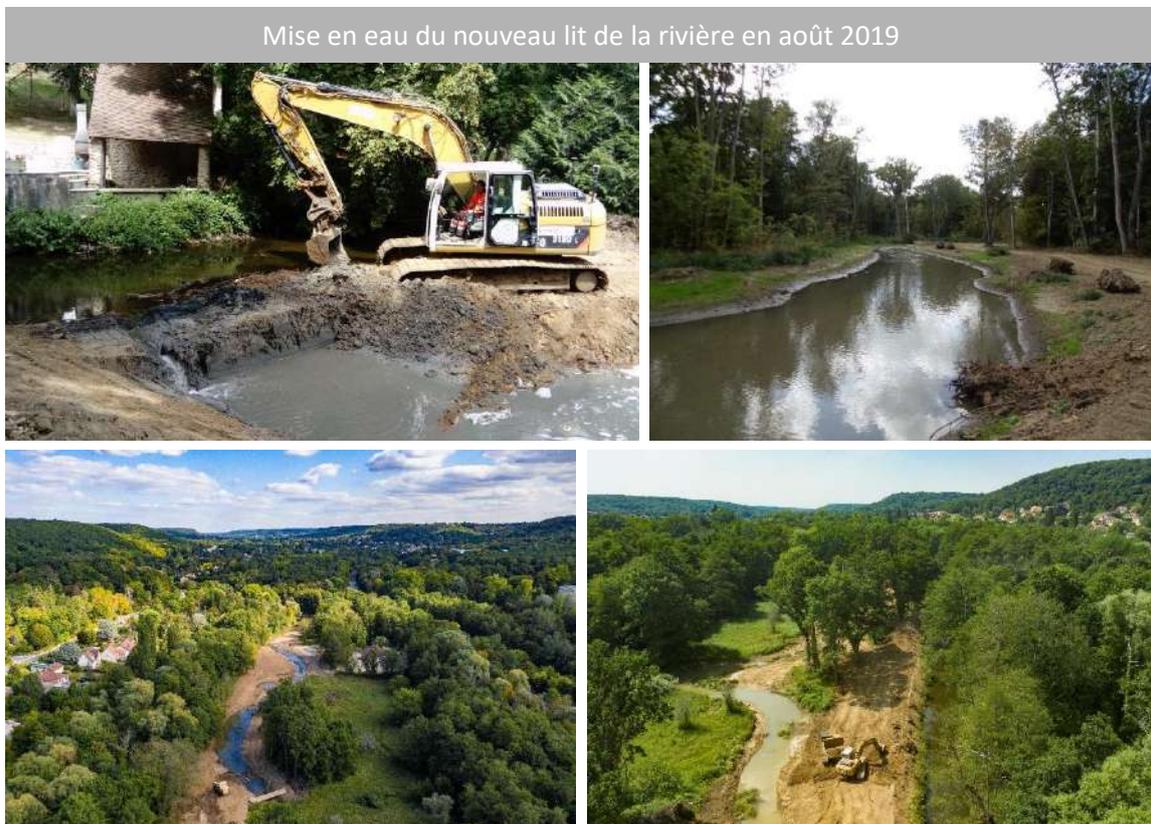
**Partenaires :** Communes, Agence de l'Eau Seine Normandie, SIAHVY, riverains.

**Contact :** François HARDY, Chargé de mission Mission Nature Environnement / [f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr)

### ■ L'Yvette aux Grands Prés de Vaugien : réalisation des travaux

L'année 2019 a vu la concrétisation du projet de restauration de la rivière Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. La première phase des travaux s'est déroulée entre mars et avril 2019 pour la mise en œuvre des travaux forestiers de dégagement des emprises nécessaires. La seconde phase débutée en juillet a concerné le terrassement et la mise en forme du nouveau lit de la rivière, lit mis en eau au début du mois d'août. En parallèle de cette étape cruciale de transfert des eaux de l'ancien vers le nouveau lit, une pêche a été réalisée par l'équipe du Parc. Elle a permis de sauvegarder 9000 poissons de 21 espèces différentes et plus de 600 moules d'eau douce.

Différents ouvrages et aménagements ont également été mis en œuvre comme : des bancs graveleux, des passerelles de franchissement, des clôtures, ...



**Budget :** Yvette aux Grands Prés Vaugien : réalisation des travaux 972 246 € HT subventionnée à 80% par l'AESN ; suivi, animation, coordination régie PNR à 20% et subvention AESN à 80%.

**Partenaires :** Commune, Agence de l'Eau Seine Normandie, SIAHVY, riverains.

**Contact :** Arnaud BAK, Chargé d'études Mission Nature Environnement / [a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr)

## PROGRAMME D'ACTION ET DE PREVENTION DES INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT ORGE-YVETTE (PAPI D'INTENTION 2019-2022)

Le PAPI d'intention Orge-Yvette vise à traiter le risque inondation de manière globale, à travers des actions combinant la gestion de l'aléa (réhabilitation des zones d'expansion des crues, ralentissement dynamique, ouvrages de protection...), et la réduction de la vulnérabilité des personnes, des biens et des territoires. La mise en œuvre de ces programmes repose sur une gouvernance partenariale rassemblant les acteurs locaux (SIAHVY, Syndicat de l'Orge, PNR), les services de l'Etat, le Département 91 et l'Agence de l'Eau. Tous réunis autour d'une vision partagée à la fois du risque inondation dans le territoire et des mesures à prendre localement pour en réduire les conséquences négatives. Ce programme animé par la commission locale de l'eau, a débuté fin 2018 pour une durée effective de 4 ans. Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est l'un des maîtres d'ouvrage de ce programme d'action et directement porteur de 4 actions relatives à la conscience du risque :

- Fiche I-08 intitulée « Identification et pose de repères de crue suite à des crues historiques »
- Fiche I-09 intitulée « Communication à destination du grand public »
- Fiche I-10 intitulée « Poursuite et diversification de la sensibilisation des scolaires »
- Fiche I-11 intitulée « Formation des élus à la gestion du risque inondation »

En 2019 une stratégie de communication a été élaborée par le Parc, en concertation entre les partenaires et le recensement de tous les sites susceptibles d'être équipés en repères de crue a été réalisé. Le suivi des autres actions portées par les partenaires a été mené en parallèle, notamment sur la mise en place des études d'aléa et des recensements d'évènements d'inondation historiques.



**Budget :** participation du Parc à hauteur de 8 588 € TTC sur un budget total de 2 041 798 € TTC.

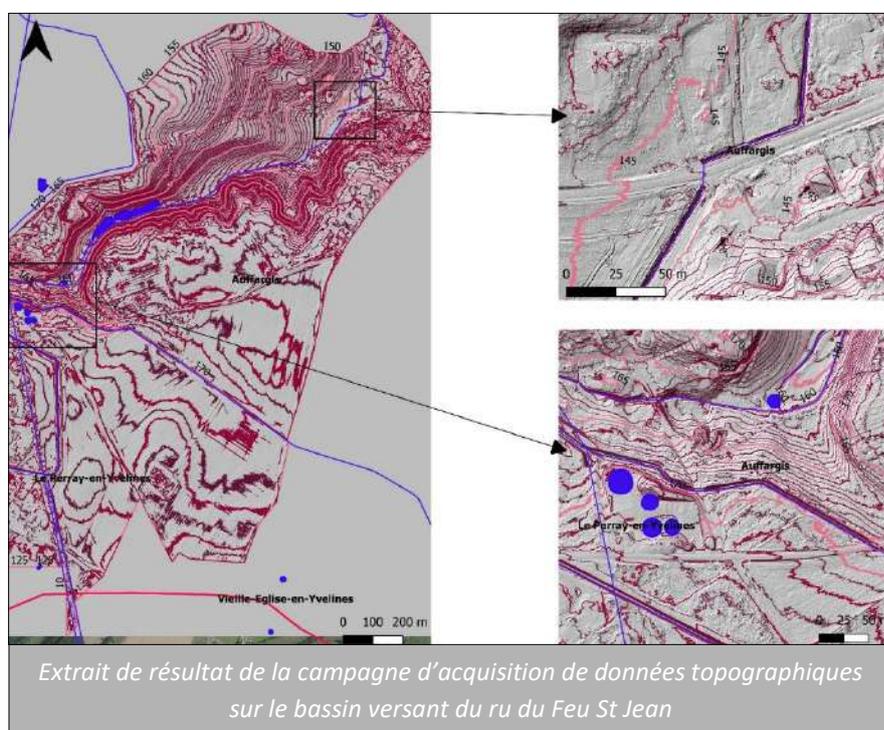
**Partenaires :** SIAHVY (Structure porteuse du SAGE et du PAPI Orge-Yvette), Syndicat de l'Orge, AESN, CD91, ETAT.

**Contact :** Karine LEFEBVRE, Chargée d'études Hydrologie / [k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.orge-yvette.fr/>

## LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT

Aux inondations de mai-juin 2016 et de juin 2018 se sont ajoutées celles du 11 mai 2019. Ce nouvel évènement issu d'un épisode pluvieux intense et très localisé a donné lieu à un nouvel inventaire des secteurs inondés, ainsi qu'à un comparatif avec les deux évènements précédents afin d'en tirer le plus d'éléments factuels possibles. En complément un important travail de terrain a été réalisé en 2019 en particulier sur les bassins versants de Ragonant et du Montabé, à chaque épisode pluvieux important, afin d'affiner les diagnostics démarrés en 2018. Cela a permis d'établir des propositions d'aménagements sur les bassins versant de Ragonant et du bois de la Guiéterie et de cibler des secteurs dans lesquels des aménagements seraient possibles sur le bassin versant du Montabé. Une acquisition de données topographiques précises a été réalisée en parallèle dans le bassin versant du ru du Feu Saint Jean, et une aide financière a été apportée à la commune du Perray-en-Yvelines pour une acquisition similaire sur son territoire dont une partie s'écoule vers ce ruisseau. Ces données serviront de base à une étude globale de réhabilitation du ruisseau tout en optimisant la gestion du ruissellement sur le bassin versant.



**Budget :** 24 360 € TTC (pour l'acquisition des données Lidar sur le BV du Feu St Jean et la commune du Perray-en-Yvelines).

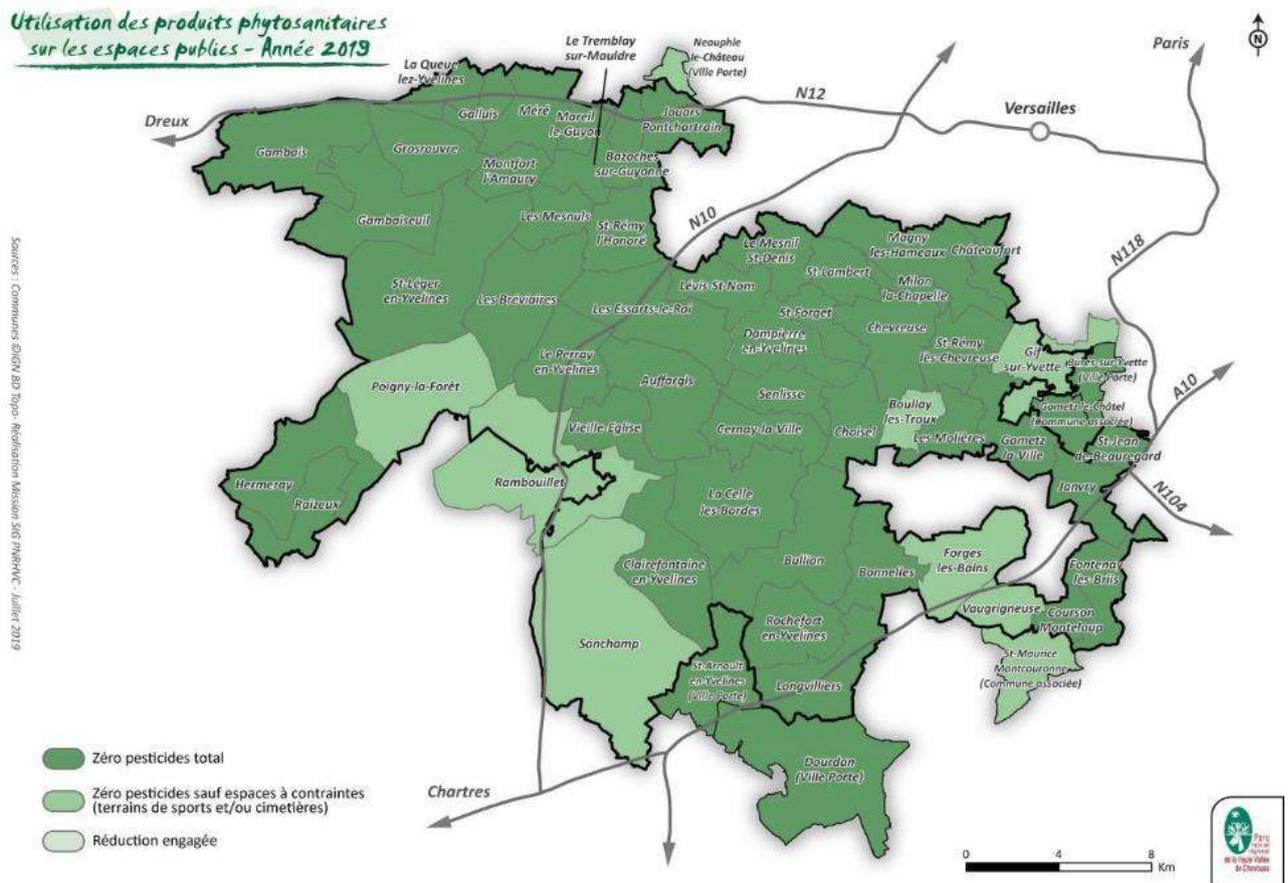
**Contact :** Karine LEFEBVRE, Chargée d'études Hydrologie / [k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:k.lefebvre@parc-naturel-chevreuse.fr)

## ZERO PHYTO : COMMUNES ET PARTICULIERS, TOUS CONCERNES !

Après leur interdiction pour les espaces publics au 1er janvier 2017, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers ont également été interdites depuis le 1er janvier 2019.

Le Parc naturel accompagne depuis 2009 les communes à cette évolution, et continue à le faire grâce à du partage d'expériences entre communes (réunion collective aux Mesnuls le 10 mars 2019), à des

aides financières pour l'achat de matériels adaptés (subventions de 23 043 € pour du matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires pour 6 communes en 2019), à des conseils techniques sur le réaménagement des espaces, à un accompagnement pour l'obtention du label « Terre Saine, Commune sans pesticide ».



En 2019, 45 communes du territoire du Parc naturel sont en « zéro phyto » sur tous leurs espaces publics, 8 communes en utilisent uniquement sur les espaces à contraintes (cimetière / terrain de sport). Ces dernières années le Parc a focalisé son accompagnement sur l'espace « à contraintes » que constitue dans les communes le cimetière. Une étude mutualisée avait été réalisée en 2017 dans 13 communes. Plusieurs d'entre elles ont réalisé des travaux de végétalisation de leur cimetière à la suite de cette étude, comme Magny-les Hameaux ou le Mesnil-Saint-Denis. En juin 2019, une visite de ces cimetières a été proposée aux élus et techniciens pour échanger sur les différentes méthodes et contraintes.



Afin de valoriser le travail exemplaire des équipes techniques et des communes en « zéro phyto » strict, le Parc naturel leur propose la signature de sa charte locale « Zéro phyto dans les espaces communaux », 5 nouvelles communes l'ont signée en 2019. Cette adhésion leur permet de candidater plus facilement au label national « Terre Saine, Commune sans pesticide », 4 nouvelles communes l'ont obtenu en 2019.



D'autre part, pour sensibiliser les particuliers à l'arrêt des produits phytosanitaires et aux techniques alternatives, le Parc s'est porté relais local de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » animée par la FREDON IDF depuis 2018. Ainsi le réseau des jardineries et magasins de bricolage signataires (qui s'engagent à conseiller leurs clients vers des techniques de jardinage au naturel et à mettre en valeur les solutions sans pesticides dans les rayons) a été

développé, et une première formation des vendeurs a été organisée en janvier 2019 au Jardiland de Gometz-le-Chatel.

Le Parc participe tous les ans à la Semaine pour les Alternatives aux pesticides, manifestation nationale qui a lieu au printemps du 20 au 30 mars et au cours de laquelle de nombreux événements sont organisés dans toute la France pour sensibiliser le grand public : **projections, conférences-débats, ateliers, visites, ...** L'exposition « Herbes en ville » a été installée dans la Tour des Gardes, accompagnée d'un livret-jeu pour les enfants, une sortie botanique a été réalisée autour du château et une sensibilisation faite auprès du Conseil municipal des jeunes du Mesnil-Saint-Denis.

**Des outils de sensibilisation ont également été développés : un kit pédagogique « Jardin au naturel »** à destination des écoles et structures périscolaires ainsi qu'un guide Questions / Réponses « Pour bien argumenter en faveur du zéro phyto » à destination des secrétaires de mairie et des agents techniques.



**Budget :** outils de sensibilisation 2 124 € TTC ; animation, élaboration des outils, coordination en régie PNR.

**Partenaires :** Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil Régional IDF, FREDON IDF

**Contacts :** Annaïg Calvarin, chargée d'études Nature/Environnement, [a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr) et Marion DOUBRE, chargée de mission Paysage, [m.dobre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dobre@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :**

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources/zero-phyto>

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-jardins-au-naturel/la-charte-jardiner-en-preservant-sa>

## OS 5 : Conserver la biodiversité fragile et/ou remarquable

### PROGRAMMES DE CONSERVATION DES ESPECES REMARQUABLES

Le PNR porte de manière continue un ensemble de programmes d'actions qui visent la protection et la conservation des espèces remarquables du territoire :

#### ■ **CHIROPTERES :**

- Suivi des populations hibernantes dans les sites majeurs du territoire : aqueducs du réseau des Etangs et Rigoles, édifices souterrains privés ou publics (abbaye de Port-Royal des Champs, abbaye des Moulineaux...);
- Suivi des colonies de reproduction : Eglise de La Queue-lez-Yvelines, de Montfort l'Amaury, Château de Jouars-Ponchartrain...;
- Participation au Comité de pilotage du Plan Régional d'Action pour les Chiroptères ;
- Programme SOS Chauves-souris : conseils aux propriétaires, récupération et soins aux animaux blessés ;
- Conseil tout interlocuteur confronté à la présence de chauves-souris.

**Budget :** régie PNR

**Partenaires :** SMAGER, Communes, propriétaires privés, DRIEE

**Contact :** Arnaud BAK, chargé d'études Nature Environnement / [a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr)

### Programme de sauvegarde d'espèces liées à la trame verte

#### ■ **Chouette chevêche :**

La Trame verte est un réseau terrestre herbacé issu d'un schéma de cohérence écologique décliné régionalement (Grenelle de l'environnement). Dans le contexte francilien, cette trame est fortement impactée par les infrastructures linéaires (réseau routiers, LGV...) ainsi que par l'urbanisation.

La Chouette chevêche demeure un emblème fort de cette problématique. Liée aux espaces herbeux extensifs (pâturages, vieux vergers...) et faisant preuve d'une capacité de dispersion limitée (vol rasant, sensible à la fragmentation du milieu, évitant la forêt), elle constitue un modèle opportun pour étudier la fonctionnalité de la trame verte.

Les milieux propices à la nidification ayant fortement diminué, le Parc a déployé durant une vingtaine d'années un parc de nichoirs spécifiques selon un gradient Nord-ouest/Sud-est afin de créer un réseau suffisamment dense pour relier les 2 noyaux populationnels importants. Combiné à la remise en herbe de plusieurs secteurs, ce programme a permis de recréer quelques noyaux intermédiaires. Fonctionnant en métapopulation (une population qui se répartit sur plusieurs sites disjoints), sa survie ne peut être assurée que sous



*Baguage d'une jeune chevêche*

réserve d'échanges d'individus et de gènes entre les différents noyaux du Parc. Environ 250 nichoirs sont actuellement en place. Dans des sites hébergeant des couples, les nichoirs sont posés par paires, l'espèce appréciant d'avoir plusieurs cavités disponibles.

En parallèle, un programme de baguage (David Sève) mené depuis plus de 10 ans montre que l'espèce parvient à circuler (au moins quelques individus) entre l'Essonne et le sud du Mantois, prouvant ainsi qu'elle parvient à se satisfaire de couloirs encore fonctionnels et devant donc impérativement être préservés. En 2019, 21 jeunes individus ont été bagués sur le territoire du Parc ainsi que 10 individus en provenance de communes hors Parc et récupérés par le centre de soin de Rambouillet.

D'autres lâchers de renforcement ont été effectués cette année, notamment dans la commune de Sonchamp, qui, malgré un contexte agricole peu adapté recèle encore des secteurs propices (vergers) à l'installation de couples, pour la plupart équipés de nichoirs.

Le programme « nichoirs », couplé aux suivis annuels avec repasses, a mis en évidence une fluctuation des effectifs avec une fragilisation de certains noyaux au départ relativement denses. Peuvent être mises en cause les collisions routières, les noyades en abreuvoirs (principal problème concentrés dans les centres équestres), l'effet de produits phytopharmaceutiques. En conséquence, le Parc œuvre à la sécurisation ponctuelle des abreuvoirs (environ 25 en 2019, plusieurs dizaines depuis 2012), en attendant une solution d'envergure plus efficace (financement d'abreuvoirs pré-sécurisés).

Si la chevêche fait l'objet d'un programme particulier (plusieurs programmes similaires dans d'autres Parcs), d'autres espèces liées à la trame verte, mais d'écologie différente font l'objet d'une attention particulière dans le territoire, comme la Pie-grièche écorcheur (annexe I de la Directive oiseaux) et le Pipit farlouse (en grave régression nationale du fait des modes de gestion intensifs des milieux herboux), entre autres. Ces espèces bénéficient de mesures agro-environnementales de maintien ou de mise en herbage et de la plantation de haies en milieux agricoles (cf partie MAEc et plantations).

#### ■ *Chouette effraie* :

L'effraie est un autre exemple d'espèce souffrant des activités humaines et nécessitant un programme d'aide. A l'origine rupestre, elle a su s'adapter aux édifices tels qu'églises, granges ou greniers. Toutefois, la tendance encore actuelle à l'enrillagement des clochers et à la réfection des granges n'est pas sans impacts sur la reproduction de ce rapace. Tout comme pour la chevêche, le Parc a mis à disposition de l'effraie un parc de nichoirs spécifiques (23 en place), dont les plus anciens datent de 1995. Leur fréquentation est très irrégulière, le taux de mortalité de l'effraie étant assez important, notamment par collision sur les routes traversant son territoire. Les contrôles de nichoirs en période de reproduction ne se font qu'une année sur 2. Cette année, seules 5 nichées ont pu être recensées, chiffre largement sous-estimé, l'effraie pouvant faire 2 pontes consécutives. Cette année, 1 nouveau site a été équipé (ferme des Clos à Bonnelles).

**Budget** : régie PNR ; 300 € TTC (matériel de maintenance).

**Partenaires** : associations naturalistes Naturessonne, Bonnelles Bullion Nature, CERF, Athena 78, bénévoles individuels.

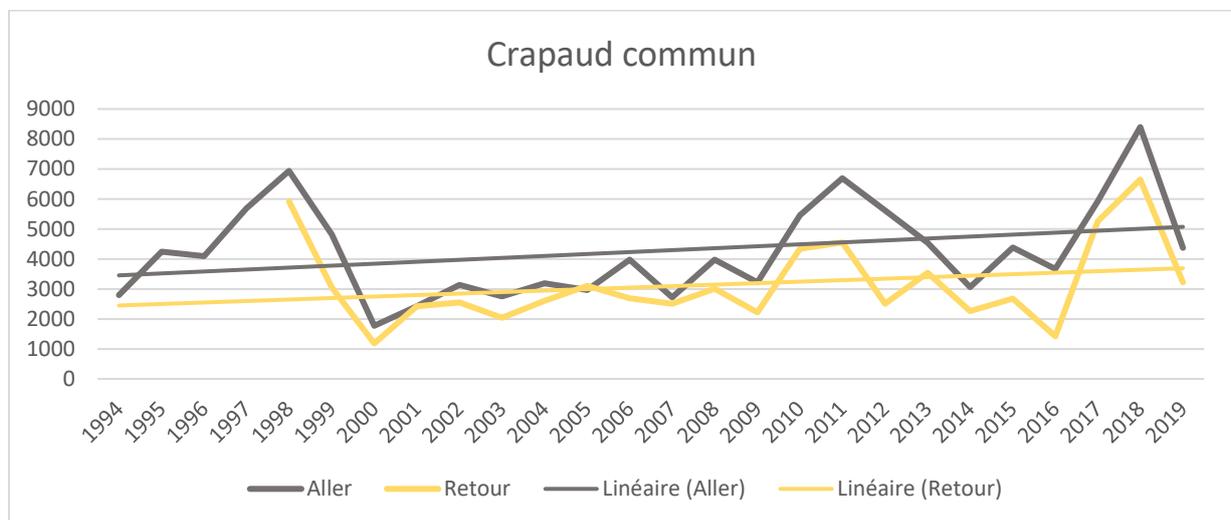
**Contact** : Grégory Patek, chargé d'études Nature Environnement / [g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr)

## ■ Opération de sauvegarde des batraciens de l'étang des Vallées à Auffargis

25 ans après son lancement par l'association « les Crossopes » et Grégoire Lois, l'opération de sauvegarde des batraciens de l'étang des Vallées continue d'exister grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles de tous horizons. Le dispositif en place a permis cette année de faire passer quelques 4900 amphibiens, dont plus de 98 % de crapauds commun (espèce écologiquement très plastique et résistante, donc plus abondante proportionnellement). Les femelles ne se reproduisant pas chaque année, les effectifs montrent des fluctuations importantes.

Si le nombre de crapauds et de grenouilles rousses est en constante augmentation, celui des tritons et de la Grenouille agile tend en revanche à baisser. La forte concentration en poissons exotiques pourrait expliquer la chute d'effectifs des tritons mais celle des grenouilles agiles demeure pour l'instant étonnante si l'on considère l'augmentation de la Grenouille rousse.

Une mare créée en 2017 offre un nouvel habitat exempt de poissons, adopté par grenouilles rousses, agiles, Crapaud commun et Triton palmé.



Classe au bord de l'étang



Remise à l'eau d'un crapaud par une écolière

**Budget :** régie PNR (subvention de l'AESN).

**Partenaires :** les écoles de : Bures-sur-Yvette (Mme Méricoux), de Lévis-Saint-Nom (Mme Turcaud) , de Longvilliers (Mmes Mabit et Dagloria), de Vielle-Eglise (Mme le Roy) , du Mesnil-Saint-Denis (Mmes Tingry et Duvivier), de Dampierre-en-Yvelines (Mmes Duarte et Ruiz) ; le Collège des 3 moulins (Bonnelles) ; le CHEP du Tremblay-sur-Mauldre ; la Tecomah de Jouy-en-Josas ; les associations Bullion/Bonnelles Nature, ADVMC, ABON et ERON ; autres bénévoles ; l'Office National des Forêts (O.N.F.) et l'Abbaye des Vaux de Cernay ; la Direction des routes et des Transports (DRT78) ; la commune d'Auffargis ; la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE).

**Contact :** Grégory Patek, chargé d'études Environnement / [g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr)

## **RESTAURATION ECOLOGIQUE ET AMENAGEMENT PASTORAUX DE LA PRAIRIE HUMIDE DE LA MARLOTTERIE (CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES)**

La restauration écologique de la prairie de la Marlotterie réalisée en maîtrise d'ouvrage PNRHVC en 2018 s'est poursuivie en 2019 par des travaux d'ajustement.

La présence d'une résurgence au centre du site rendant le pâturage bovin et équin risqué (sol peu portant), des travaux complémentaires ont été menés par la CUMA de Sonchamp afin de notamment mettre en défens la partie la plus hygrophile de la roselière. Une zone d'environ 3000 m<sup>2</sup> sera donc soustraite à l'action des animaux, laissant ainsi la roselière se développer librement, condition indispensable pour le maintien de l'avifaune associée.

Un système d'abreuvement pérenne a par ailleurs été mis en place, le remplissage de bacs initialement prévu s'étant avéré peu pratique (pour rappel, le régime de « forêt de protection » de la prairie excluait au départ l'usage de pompes abreuvoirs). Des portes herbagères ont été ajoutées en différents endroits afin de faciliter l'accès aux différentes zones en défens pour les gestionnaires.

**Budget :** 11 105 € HT ; ingénierie régie PNR (AESN)

**Partenaires :** Commune de Clairefontaine en Yvelines, AESN, DDT78.

**Contact :** Grégory Patek, chargé d'études Nature Environnement / [g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr)

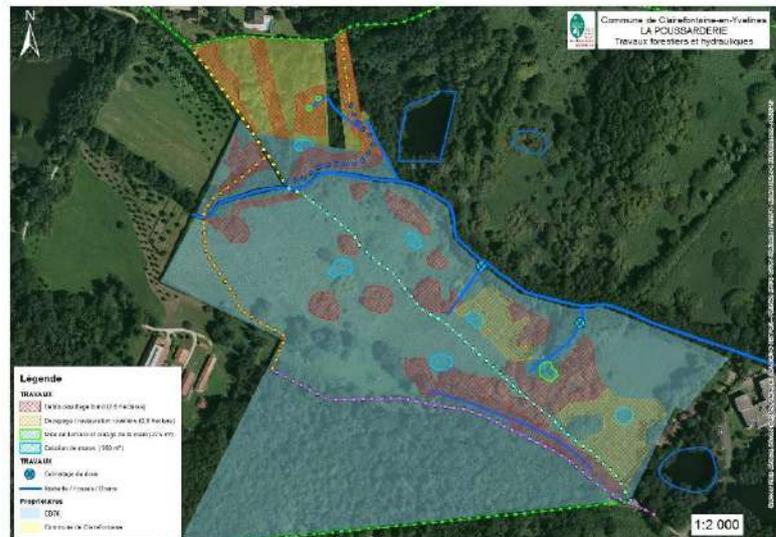
## **INGENIERIE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES ROSELIERES ET FRICHES HUMIDES DE LA POUSSARDERIE**

La Commune de Clairefontaine-en-Yvelines abrite au niveau des sources de la Rabette une des plus grande roselière d'Île-de-France qui s'étend sur près de 32 hectares, identifiée comme d'intérêt régional par l'étude de la SNPN réalisée pour le compte de la Région Ile-de-France. Près de 20 ha sont en propriété privée, 12 hectares se situent sur des terrains acquis par le département des Yvelines dans le cadre de sa politique ENS et sur des terrains communaux au niveau de la Fontaine Réale.

A la suite du Plan Paysage et Biodiversité réalisé sur l'entité paysagère Massif de Rambouillet, un plan de cheminement a été conçu par les différents partenaires afin de dévier la sente des Bonnes Femmes qui coupe la partie la plus humide du marais, et de permettre un contournement du cheminement par le bois départemental limitrophe. Le PNR a proposé ses services à la Commune et au Département pour réaliser le projet d'ensemble, qui comprend la réhabilitation de 10 hectares de

roselière en voie d'enfrichement et d'atterrissement, avec des travaux principalement de coupe des massifs de saules et de décapage des terres végétales de surfaces.

Les travaux ont pour objectifs la création de mares ; la restauration d'une plus grande humidité favorable aux roselières – biotope de prédilection de nombreux oiseaux inféodés à ces milieux particuliers ; la réouverture du couvert arboré du site de la Fontaine Réale et sa mise en valeur par un nouveau cheminement public ; la remise en pâturage extensif d'une partie des prairies humides restaurées. Au vu du projet établi avec les partenaires, la commune a



délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux au PNR, et ce dernier reste en attente d'une décision du Département des Yvelines.

**Budget :** ingénierie en régie PNR (AESN) (budget prévisionnel des travaux 230 000 € HT).

**Partenaires :** Commune ; Conseil Départemental des Yvelines ; DDT78 ; AESN.

**Contact :** Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement / [o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr)



## RESTAURATION ECOLOGIQUE D'UN ETANG EN FAVEUR D'UNE ESPECE MENACEE

Sur le Massif de Rambouillet se trouvent 13 des 18 stations régionales connues du Fluteau nageant (*Luronium natans*), plante rarissime et protégée au niveau européen, 12 stations sont situées en forêt domaniale et une seule se trouve en forêt privée dans un étang.

En 2016 les propriétaires font alors part de leur projet de curage de la queue de l'étang, dans laquelle se trouve la population de Fluteau nageant. Ceux-ci constatent depuis plusieurs années l'atterrissement progressif de l'étang, sous l'effet récurrent de l'apport de sable et de feuilles par les fossés forestiers qui alimentent l'étang en eau.

Le PNR s'est associé au projet et a apporté un appui technique et financier pour la réalisation de travaux de curage et de rajeunissement de la queue de l'étang. Les travaux ont visé à maintenir les espèces patrimoniales présentes



Travaux en cours



Zone de haut fond créée

et à recréer une vaste zone peu profonde qui sera favorable à une recolonisation de l'espace par les espèces citées. Le développement de vastes plages de gazons amphibies sera ainsi favorisé dans des zones peu profondes et potentiellement soumises à exondation estivale (baisse du niveau d'eau en été qui entraîne un dégagement plus ou moins marqué de sol nu sur les berges). Après deux ans de suivi des stations en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, et un an d'instruction administrative réglementaire d'autorisation, les travaux ont été réalisés à l'automne 2019 par la CUMA de Sonchamp, entreprise rompue à ce genre de travaux de précision en zones humides.

**Budget :** 7 349,33 € HT en aide PNR ; ingénierie régie PNR (AESN).

**Partenaires :** Propriétaire privée ; Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien ; DDT78.

**Contact :** Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement / [o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources-protection-des-especes/sauver-le-fluteau-nageant>

## CHANTIERS PARTICIPATIFS DE GESTION DES MILIEUX NATURELS

Depuis plusieurs années le territoire du Parc est pour plusieurs écoles de formation du territoire ou des alentours un lieu privilégié d'expérimentation et d'apprentissage dans le domaine de la gestion de la faune, de la flore et des milieux naturels. Des écoles préparant notamment au Bac Pro « Gestion des milieux naturels et de la Faune » viennent régulièrement avec leurs classes pour des temps de travaux pratiques. En amont l'équipe du Parc assure avec les enseignants la planification des interventions manuelles des différentes classes sur l'année, programme formalisé par une convention avec le Parc et chaque établissement.



Le Parc recense les besoins et propose des chantiers de gestion ou d'aménagement des milieux naturels (réalisation de chemins, coupes d'aulnes dans les roselières de Maincourt, travaux de dégagement et de diversification des milieux naturels dans des tourbières, plantations de haies...). Au-delà des travaux réalisés par les élèves sous la conduite des enseignants et des techniciens du Parc, ce sont des temps d'échanges pédagogiques, de transfert de connaissances et de savoir-faire.



La plupart des sites sont publics (RNR, sites communaux), mais le Parc propose désormais des interventions sur des propriétés privées hébergeant des milieux naturels remarquables d'intérêt général, qui ne seraient pas gérés ou restaurés sans ces interventions manuelles.

Au cours de l'année scolaire 2019, 32 chantiers ont permis d'accueillir 201 élèves différents et leurs 9 enseignants issus de 3 établissements.

**Budget :** régie PNR (AESN)

**Partenaires :** Ecoles Tecomah de Jouy en Josas, Chep du Tremblay-sur-Mauldre, du Breuil de Paris.

**Contacts :** Marion DOUBRE, chargée de mission Paysage / [m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr)  
Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement / [o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr)

## ANIMATION DES SITES NATURA 2000

En janvier 2019 le Parc est à nouveau désigné par l'Etat (suite au comité de pilotage annuel) comme structure porteuse pour 3 ans des sites Natura 2000 de Rambouillet, et il est également renouvelé en tant qu'animateur pour le compte de l'Etat pour la mise en œuvre des documents d'objectifs Natura 2000. Le périmètre de classement Natura 2000 étant situé majoritairement en propriété domaniale gérée par l'ONF, le Parc travaille étroitement avec l'ONF.

L'animation 2019 a principalement porté sur l'amélioration des connaissances des espèces, avec notamment la réalisation d'un inventaire participatif sur l'Engoulevent d'Europe ainsi que des compléments d'inventaire sur la répartition du Triton crêté.

Afin de préparer la révision prochaine du document d'objectif des zones spéciales de conservation (ZSC), le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien a été mandaté par la DRIEE pour réaliser sur 2 ans l'actualisation des habitats naturels.



En termes de travaux deux contrats sont en cours d'élaboration, l'un porté par le Parc pour la restauration des clôtures et des habitats de la prairie tourbeuse de la Gravelle, le second porté par l'ONF pour la restauration de landes.

Enfin en termes de communication le PNR a poursuivi la mise à jour des formulaires standards de données pour la DRIEE et rédigé les fiches de synthèse des sites. Des panneaux d'information grand public sont en cours de finalisation pour l'étang des Noës et pour la Prairie de la Gravelle. Le comité annuel de pilotage s'est tenu fin décembre au Perray-en-Yvelines.

**Budget :** 51 452 € TTC

**Partenaires :** ONF, DRIEE, DDT78.

**Contacts :** François Hardy, chargé de mission Nature Environnement / [f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr), Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement / [o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :**

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes/natura-2000>

<http://www.natura2000.fr/>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1#e0>

## ANIMATION ET GESTION DES RESERVES NATURELLES

Trois communes se sont engagées avec le PNR dans la création d'une réserve naturelle régionale : Bonnelles, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Châteaufort. Pour ces 3 sites le PNR est cogestionnaire avec la commune, dans le cadre du comité consultatif régional.

Les réserves naturelles régionales sont des espaces protégeant un patrimoine naturel remarquable par une **réglementation adaptée prenant également en compte le contexte local**. C'est un **outil de protection à long terme pour les générations futures**, un territoire géré à des fins conservatoires. Il s'agit également d'un **lieu de sensibilisation à la protection de la biodiversité, de la nature et d'éducation à l'environnement** et d'un pôle de développement local durable. Une réserve naturelle est un **outil de protection de la biodiversité**.

**Deux réserves naturelles régionales sont cogérées par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et leur commune propriétaire :**

- ❖ La RNR « Val et coteau de St Rémy » à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (VCSR)
- ❖ La RNR des « Etangs de Bonnelles » (EB)

La commune de Châteaufort a souhaité pérenniser l'ex réserve naturelle volontaire du Domaine d'Ors en créant par arrêté l'espace protégé du domaine d'Ors, dont le PNR est également cogestionnaire :

- ❖ L'espace naturel protégé du domaine d'Ors (projet de classement en RNR) à Châteaufort



### ■ Les animations organisées sur les trois réserves naturelles :

- Des sorties pour les scolaires.
- Des animations « petits curieux » pour les enfants en périodes de vacances scolaires.
- Des animations grands public : visites découvertes, visites thématiques, sorties nocturnes.
- Des animations inscrites dans le cadre d'évènements nationaux ou internationaux : journées des zones humides, Nuit de la chouette, Fête de la nature, Nuit de la chauve-souris, Journées du patrimoine, Jour de la Nuit.
- Des chantiers participatifs.
- La poursuite du partenariat avec le lycée Técomah, bac pro GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) : organisation de chantiers natures avec apports pédagogiques.

### ➔ BILAN 2019 :

**1 157 personnes accueillies dont 733 élèves des écoles, collèges et lycées.**

Les deux RNR classées, Val et coteau de Saint Rémy et Etangs de Bonnelles, ont été représentées sur le stand de « Réserves Naturelles de France » au Muséum national d'histoire naturelle de Paris pour la fête de la nature.



La RNR des Etangs de Bonnelles a inauguré sa première « fête de la réserve », le 6 juillet 2019. Une journée de présentations et d'animations en partenariat avec la commune et les associations locales.  
[https://youtu.be/OC86tzy3aik?list=PL-VYIHnpHfUlrffoC\\_c1yr1j6PsQgKJo](https://youtu.be/OC86tzy3aik?list=PL-VYIHnpHfUlrffoC_c1yr1j6PsQgKJo)

### ■ La gestion des trois réserves naturelles :

**L'entretien courant** des réserves naturelles a été réalisé : débroussaillage des chemins, évacuation des arbres tombés au cours de l'hiver, lutte contre les plantes invasives, entretien du mobilier de signalétique....

**La gestion des prairies** par la fauche et le pâturage, encadrés par des conventions, s'est déroulée en partenariat avec des éleveurs locaux comme les années passées.

#### **Inventaires et suivis réalisés :**

- Suivi des stations de fougère des marais (Etangs de Bonnelles).
- Suivi des odonates (Etangs de Bonnelles et Val et coteaux de Saint-Rémy).
- Inventaire ornithologique par écoutes réalisé en partenariat avec le CERF (Val et coteaux de Saint-Rémy).
- Inventaire/suivi des chiroptères (chauve-souris) dans les gîtes d'hibernation (Vallée de la Mérantaise).

**Chantier de restauration écologique de la continuité de la rivière (Val et coteaux de Saint-Rémy)**  
(cf. continuités aquatiques).

#### **Préparation au classement de l'Espace Naturel protégé communal du domaine d'Ors en réserve naturelle régionale :**

Dans ce contexte de candidature à un classement, il est aujourd'hui nécessaire de répondre aux besoins de protection et de sensibilisation du site vis à vis des visiteurs. Le plan de cheminement et le règlement de l'ENP, approuvés en comité de gestion, ont été validés par la commune (CM du 19/09/2019). La commune a également entériné le projet d'implantation d'une signalétique publique, par des panneaux et par des protections avec des barrières.

**Budget :** ingénierie : 18 000 €, dont 70% subvention Région.

Poste de technicienne de gestion des Réserves : 48 500 €, dont 22 600 € Région ; 14 500 €

Communes ; 11 300 € PNR.

**Partenaires :** Région IDF, communes, écoles, collèges et lycées, associations.

#### **Contacts :**

RNR des Etangs de Bonnelles : [rnreb@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:rnreb@parc-naturel-chevreuse.fr)

RNR Val et coteau de St Rémy : [rnrvcsr@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:rnrvcsr@parc-naturel-chevreuse.fr)

Projet de RNR Vallée de la Mérantaise : [c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protgeee/un-territoire-preserve-milieus-et-especes/sites-naturels-remarquables>

# Axe 2

## « Un territoire périurbain responsable face au changement climatique »

### OS 6 : Adopter la démarche « sobriété > efficacité énergétique > énergies renouvelables »

#### CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : PHASE DE MOBILISATION

Produire une énergie renouvelable et locale, adaptée à la taille de nos villages et aux ressources du territoire ; rassembler des contributions individuelles pour créer collectivement une unité de production... voilà l'idée simple, mais très efficace, qui anime le projet de centrale citoyenne.

EnerCity78, l'ALEC-SQY, le Parc naturel accompagnés par Energie Partagée en appelle aux particuliers, collectivités et entreprises pour créer collectivement une unité de production d'électricité solaire. Il s'agit de constituer un collectif qui s'investira pour créer un projet de centrale solaire, dans le parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Un collectif se réunit maintenant tous les mois afin de faire avancer le projet.

**Partenaires :** Energie Partagée, ALEC SQY, EnerCity78

**Contacts :** Frédérique Zérafa et Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-energie/centrale-photovoltaïque-citoyenne-enrev>



#### CADASTRE SOLAIRE



Pour accélérer sa transition énergétique, le Parc investit dans un nouveau service à destination des habitants, des entreprises et des collectivités des 53 communes du Parc, Villes-portes et Communes associées, qui seraient intéressés par l'installation de panneaux solaires.

L'objectif est simple : permettre aux habitants du territoire de réfléchir à un projet solaire en ayant tous les éléments en main grâce à une information claire et un accompagnement objectif. Plutôt que de laisser les particuliers seuls face aux propositions commerciales diverses et variées, basées sur des projections économiques pas toujours vérifiables, le cadastre solaire permet d'accéder à des

données publiques et indépendantes afin de pouvoir personnaliser des simulations de consommation et des comparatifs techniques et financiers.

Il s'agit d'une plateforme web développée en collaboration avec « In Sun We Trust » qui permet :

- De tester le potentiel solaire de leur bâtiment grâce à une technologie 100% française basée sur des données de la NASA, de Météo France, de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et des algorithmes des Mines ParisTech ;
- De bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des experts en énergie solaire de la première estimation jusqu'à 1 an après l'installation.
- D'être mis en relation avec des installateurs de la région, labellisés « RGE » et retenus pour la qualité de leur expérience ainsi que leurs prix compétitifs.

**Budget :** 13 920 €

**Partenaire :** InSunWeTrust

**Contacts :** Frédérique Zérafa et Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin/cadastre-solaire-estimez-le-potentiel-solaire-de-votre>

## FICHES DE RECOMMANDATIONS SOLAIRE ET CONSEILS/ACCOMPAGNEMENTS AUX PORTEURS DE PROJETS SOLAIRES (AGRICULTEURS, COMMUNES, PRIVES)



Réalisation de fiches techniques de recommandations architecturales et paysagères pour les installations de capteurs solaires photovoltaïques.

En complément l'équipe technique du Parc a accompagné les communes, les agriculteurs, et les particuliers au montage de projets solaires (technique, financier, architectural)

**Budget :** 2 300 €

**Contact :** Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr), et Atelier d'architecture urbanisme et paysage

## INSTALLATION D'UNE HYDROLIENNE AU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY



Il s'agit d'une expérimentation dans le cadre des Utopies Réalistes. Ce dispositif de production d'électricité de 1,5kW alimente le musée en autoconsommation.

**Budget :** 19 000 €

**Partenaire :** ALRELE

**Contact :** Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :**

<https://www.facebook.com/watch/?v=1322861107861740>

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

En 2019, 6 communes ont mis en place un programme de rénovation de l'éclairage public (soit environ 70 points lumineux rénovés et 6 horloges astronomiques installées) et une nouvelle commune a mis en place l'extinction nocturne.

Un programme d'animation grand public a également été réalisé lors du jour de la nuit le 12 octobre, : 3 sorties nocturnes, 1 conférence, une animation culturelle.

**Budget :** 18 616,60 € d'aides attribuées

**Contact :** Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)



## CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE, RENOVATION ENERGETIQUE DANS LES COMMUNES ET POUR LES PARTICULIERS

En 2019, le programme d'accompagnement avec l'ALEC SQY se poursuit avec la mise à disposition de l'Espace Info Energie avec prêt de caméra thermique, et accompagnement par la plateforme de la rénovation RePerE Habitat et le salon de la rénovation énergétique en novembre à Chevreuse pour les habitants. Le dispositif du CEP (Conseil en Energie Partagé) a été suivi dans 21 communes, et 2 communes ont engagé des travaux d'isolation pour des bâtiments publics.

**Budget :** 24 000 € (convention ALEC) + 24 000 € d'aides aux communes pour l'isolation de bâtiments + 4 261,87 € de subvention pour le CEP.

**Partenaire :** ALEC SQY

**Contact :** Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)



## DEVELOPPEMENT DE LA METHANISATION

Après une phase d'étude et de mise en place d'une stratégie pour le développement de la méthanisation les années précédentes, un projet émerge en 2019. Le Parc a accompagné techniquement un groupe d'agriculteurs porteurs d'un projet dans le Sud Yvelines.

**Budget :** 5 614 €

**Partenaire :** IVALOE

**Contact :** Betty Houguet, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)

## OS 7 : Développer des modes durables de déplacements

### ELABORATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE



Le Parc naturel a impulsé en 2019, la création d'un service de Transport à la Demande sur les territoires des Communautés de communes de la Haute Vallée de Chevreuse et du Pays de Limours. Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation avec les EPCI, la SAVAC et Ile-de-France Mobilités pour définir le meilleur scénario répondant à la demande de déplacement des habitants.

L'objectif poursuivi est le déploiement d'une offre de transport alternative à l'autosolisme efficace et adaptable dans le temps qui réponde à différents besoins de déplacements de la population identifiés, au travers d'études menées à l'échelle intercommunale. Ces projets permettent de résoudre les problématiques d'isolement des habitants en zone rurale grâce à un moyen de transport souple et flexible.

Ces services de transport à la demande permettront aux actifs de se rabattre, à la demande (sans utiliser leur propre véhicule), vers la gare RER de St Rémy-lès-Chevreuse et la gare autoroutière de Briis-sous-Forges du lundi au vendredi aux heures de pointes (de 6h30 à 9h30 et de 16h30 à 20h). En journée de 9h30 à 16h30, les habitants des communes desservies pourront se déplacer aisément depuis les zones les plus rurales et isolées vers les gares et centre bourgs où se trouvent les services nécessaires à la vie de tous les jours (commerces, santé, centre sportif et culturels etc..). Chaque arrêt de bus existant dans chaque commune sera identifié comme un point de départ et/ou de destination ce qui apportera une grande efficacité au système.

Le Parc et les élus des EPCI ont souhaité que ce moyen de transport soit une vraie plus-value pour la population, qui pourra bénéficier d'un service à la fois dynamique et réajustable en temps réel, mais également un mode de transport propre sans émission de CO2 puisque les véhicules choisis seront entièrement électriques. Il s'agira ainsi du premier TAD en Ile-de-France fonctionnant uniquement à l'électrique. A terme, ce service a pour objectif d'intégrer une dimension touristique, avec un fonctionnement envisagé le week-end en complément de l'offre Baladobus en service d'avril à octobre.

Ces deux projets sont coordonnés par Ile-de-France Mobilités et exploités par la SAVAC, transporteur local partenaire du Parc sur de nombreux projets.

**Coût prévisionnel d'exploitation :** 330 000 € pris en charge par IDFM

*Le Parc apporte sa contribution aux projets en prenant en charge une partie de la communication et les aménagements nécessaires au fonctionnement du service comme le financement de bornes de recharges des véhicules électriques jusqu'à hauteur de 80%.*

**Partenaires :** SAVAC, CCHVC, CCPL, IDFM

**Contacts :** Julie TISSERONT et Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*, [x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements/le-transport-la-demande>

*Plateforme IDFM à venir*

## L'AIGUILLAGE

Inauguration le 30 mars 2019

Dix-huit mois après le lancement du chantier, c'est en avril que ce projet de réhabilitation et d'extension de l'ancienne Maison de Garde-Barrière, situé au pied de la gare RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, s'achève et sort de terre. Redevenant un lieu d'étape, en référence à son histoire, pour découvrir la vallée de Chevreuse pourquoi pas cette fois-ci en vélo électrique. Aujourd'hui renommé « L'Aiguillage », cet équipement propose de multiples services :



- Un pôle tourisme pour présenter et valoriser l'ensemble de l'offre touristique du territoire couvert par le Parc naturel régional.
- Un pôle Ecomobilité dont l'objectif sera de favoriser l'usage de modes alternatifs de déplacements et notamment le vélo (vélo classique et vélo électrique) par le biais de la location, vente et réparation de cycles sur site, et l'installation d'un garage à vélos sécurisé pour les usages pendulaires.

L'Aiguillage, Maison du tourisme et de l'Ecomobilité fut inauguré le 30 mars 2019 en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, d'Yves Vandewalle, Président du Parc, et des élus locaux.

Cet équipement marque la volonté forte du Parc de réaliser des projets d'envergure au service d'une mobilité plus douce et respectueuse du territoire. Le territoire est ainsi doté d'une structure innovante qui permet d'offrir des services : d'accueil et d'information touristique ; de réparation, location et vente de vélos et vélos à assistance électrique ; de location de véhicules électriques twizy ; de stationnements sécurisés pour vélos.

**Budget :** 674 000 € HT

**Partenaires :** Etat, Région IDF, CD 78, CD 91, Mairie de St Rémy-lès-Chevreuse, RATP

**Contacts :** Julie TISSERONT, Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*, a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :** [www.laiguillage-tourisme-mobilite.fr](http://www.laiguillage-tourisme-mobilite.fr)

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements/laiguillage-tourisme-et-mobilite-en-vallee-de-chevreuse>

## TROPHEES DE LA MOBILITE

Chaque année, Île-de-France Mobilités, en partenariat avec la Région Île-de-France, organise les Trophées de la mobilité pour récompenser des actions exemplaires qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France

Le projet de l'Aiguillage fut ainsi l'un des heureux lauréats de l'édition 2019. Prix qui permet de mettre en valeur un projet innovant à l'échelle de l'Île de France, puisque c'est le premier équipement du genre en zone rurale dans la région.



**Partenaires :** Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités

**Contact :** Julie TISSERONT

**En savoir plus :** <https://www.youtube.com/watch?v=0ftCb-Z5QZM>

## CREATION D'UNE AIDE A L'ACHAT D'APPUI VELOS



*Appuis vélos école Corot Magny-les-Hameaux*

Pour poursuivre ses objectifs de développement des déplacements doux sur le territoire, le Parc a mis en place en 2019 une nouvelle aide à destination des collectivités mais également des acteurs touristiques. Il s'agit d'une subvention qui vise à soutenir l'achat et l'installation d'appuis-vélos dans les centres bourgs proches des commerces et des équipements publics, ainsi qu'aux abords des sites et hébergements touristiques.

Le déploiement de ce mobilier a pour but de marquer la volonté politique locale de développer le vélo et de permettre aux habitants de stationner aisément leur cycle lors de leurs déplacements de proximité.

Cette aide a été étendue aux acteurs touristiques comme les sites touristiques et les hébergeurs pour qui le stationnement de vélo représente une nécessité pour leur clientèle.

### **Quatre communes ont pu bénéficier de cette aide :**

Clairefontaine-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Bonnelles et St Rémy-lès-Chevreuse.

### **Détail de l'aide :**

**Taux :** 50%. **Bénéficiaire :** Collectivités et prestataires touristiques : sites, hébergements. **Aide maximum :** 3 000.00€. **Conditions spécifiques :**

Cette aide est attribuée pour une commande minimum de 1 500 €, avec un plafond de 3 000 € pour du mobilier d'appui-vélos respectant les prescriptions des fiches actions de l'espace public du Parc naturel, du mobilier artisanal ou particulièrement qualitatif (Mobilier sur mesure, matériaux écologiques, projet à forte valeur paysagère, etc.), selon l'appréciation de la commission restreinte en charge de l'instruction des demandes. Le mobilier est installé près des équipements publics de la commune ou en centre bourg.

Plancher de l'aide : 1 500 €

**Budget :** 3 700 €

**Partenaires :** Région IDF, Communes

**Contacts :** Julie TISSERONT et Charlène THOMAS, chargée d'études Urbanisme, c.thomas@parc-naturel-chevreuse.fr

## CREATION D'UNE AIDE AU DEVELOPPEMENT DU COVOITURAGE

Le Parc a souhaité créer une aide à destination des collectivités pour développer les aires de covoiturage sur le territoire.

L'objectif étant de déployer plus largement des parkings de covoiturage sur les communes du territoire afin d'inciter les habitants automobilistes à partager leur véhicule et permettant de désengorger le réseau viaire et les parkings saturés aux abords des gares.



### Détail de l'aide :

**Taux :** 80%. **Bénéficiaire :** Collectivités. **Aide maximum :** 15 000.00€. **Conditions spécifiques**

Travaux éligibles :

- Marquage au sol des places de parking et pictogrammes signalant l'emplacement réservé aux véhicules de covoitureurs.
- Panneau de signalisation de covoiturage.
- Installation ou aménagement d'un système de contrôle de covoiturage pour limiter les fraudes.

**Contacts :** Julie TISSERONT et Charlène THOMAS, chargée d'études Urbanisme, c.thomas@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/les-aides/15-mobilite>

## SEMAINE DE LA MOBILITE 2019

La mission *Mobilité* a participé et organisé pour la 4ème année la semaine de la mobilité sur le territoire du Parc. Cette semaine s'est déroulée du 15 au 22 septembre avec un programme riche en activités sous le signe du vélo.



### Une Convergence à vélo le 15 septembre vers le Perray en Yvelines

- 3 circuits encadrés au départ de St Rémy-lès-Chevreuse, Rambouillet, Jouars-Ponchartain.
- 3 associations partenaires : Cycle et Recycle, Village d'Yvelines en transition, MDB
- Plus de 60 cyclistes participants
- 132 km parcourus
- 6 exposants et une fanfare
- Plus de 60 jus de fruits mixés avec le vélo-smoothie



### Mercredi 18 septembre

- Journées portes ouvertes à L'Aiguillage
- Atelier parents-enfants sur le thème du vélo: atelier réparation, vélo-smoothie, Test de VAE,
- Vélo-école avec MDB, restauration sur place.

### Samedi 21 septembre :

- Balade en vélo à assistance électrique de 28 km au départ de l'[Aiguillage](#)

### Dimanche 22 septembre :

- Jeu de piste de 34 km à vélo à la découverte du patrimoine de la Vallée de Chevreuse.

En parallèle de ces temps forts des actions de promotion ont été organisées sur différents dispositifs et initiatives :

- Offre spéciale pour la location d'un VAE à l'Aiguillage et opération de parrainage pour tester un VAE.
- Le covoiturage et l'auto-stop via REZO POUCE
- L'auto-partage de véhicules électriques sur la CCHVC avec le concours de CLEM
- La recharge de véhicules électriques sur les bornes de Rambouillet territoires

**Budget :** 4 430 €

**Partenaires :** Commune du Perray-en-Yvelines, La FUB, Cycle et Recycle, Recyclerie sportive de Massy, Mieux se déplacer à Bicyclette, L'Aiguillage, Intercommunalités de CCPL, CCCY, CCHVC, CPS Gif-sur-Yvette.

**Contacts :** Julie TISSERONT et Charlène THOMAS, chargée d'études Urbanisme, c.thomas@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :**

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements/semaine-de-la-mobilite>

## ACCESSIBILITE ET MOBILITE TOURISTIQUE

### Le Baladobus

Une saison en demi-teinte en raison des travaux sur la ligne du RER B en juillet et en août. En moyenne 28 passagers par jour de fonctionnement en 2019 contre 34 en 2018. Les horaires ont été adaptés en lien avec la réouverture du Domaine de Dampierre. Le château de Breteuil reste le premier site touristique desservi par le Baladobus. Chiffres de fréquentation 2019 : 1025 utilisateurs, 28 utilisateurs par jour (36 jours de fonctionnement). Pour mémoire : 1272 utilisateurs en 2018.



**Budget :** 14 000 € TTC

**Partenaires :** Château de Breteuil – Domaine de Dampierre – Musée de Port royal des Champs – communes et Intercommunalités (CCHVC).

**Contact :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/panorama-se-deplacer-acces/baladobus>

### Séminaire « Mobilités du quotidien et touristiques »

Dans le cadre d'un appel à projet de la Fédération des Parcs naturels régionaux « **les Ateliers Hors Les Murs** », les étudiants de Nacima Baron (Université Paris Est- Ecole d'Urbanisme de Paris) ont été accueillis du 28 au 31 octobre. Au programme de ce séminaire, ateliers et tables rondes autour de la mobilité au quotidien et de la mobilité touristique, échanges avec des élus, acteurs du territoire, gestionnaires de sites touristiques. L'objectif étant de faire émerger de nouvelles offres de mobilité et de nouveaux services. Les travaux des étudiants se sont poursuivis en 2020 une restitution est prévue au premier trimestre. .



1 - Rencontre avec Dominique Langlois musée national de Port Royal des Champs

2 – rencontre Communauté de Communes du Pays de Limours

**Budget :** 1 000 € TTC (avec en plus la mise à disposition du gîte de la Maison de Fer)

**Partenaires :** Université Paris Est- Ecole d'Urbanisme de Paris) Université Cergy Pontoise, master Transports) – Aiguillage – CCPL - Communes de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et du Perray-en-Yvelines

**Contact :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr)

## LIAISONS DOUCES ET ITINERAIRES CYCLABLES

Les missions *Tourisme* et *Mobilité*, mènent conjointement un travail important pour le développement de liaisons douces et d'itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire. En effet, le Parc manque d'infrastructures dédiés aux modes doux, il est donc primordial de palier à ce manque si l'on souhaite promouvoir ces modes de déplacements. Nous accordons une attention particulière à ce que ces itinéraires rallient les gares présentes sur le territoire. Ainsi en 2019, le Parc a contribué à la requalification ou la création de liaisons douces et d'itinéraires cyclables afin de développer le maillage du territoire, favorisant ainsi les possibilités d'itinérance douce. Les itinéraires actuellement en cours d'élaboration ou de réflexion sont :



- La liaison douce Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Limours. Les travaux ont débuté fin 2019 sur le tronçon situé sur la commune de Boullay-les-Troux (2,4 km). Le financement se fera à la réception des travaux sur l'année 2020.
- La piste cyclable à Raizeux le long de la route des Chaises. Réalisation de la seconde partie représentant une longueur de 475 m. Longueur total de piste aménagée : 900 m. Ce projet a déjà été subventionné en 2017.
- Projet d'itinéraire cyclable vers la gare des Essarts-le-Roi. Elaboration d'un dossier technique sur l'aménagement d'un itinéraire cyclable sur la commune des Essart-le-Roi reliant le hameau de St Hubert à la gare SNCF.

**Budget :** Etudes en régie Parc

**Partenaires :** Communes, Communautés de communes, ONF, CODERANDO 78/91, Départements, Région

**Contact :** Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces* / [b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr)

## ENTRETIEN ET RESTAURATION DES CHEMINS

Le Parc contribue activement au maintien du maillage de chemins ruraux du territoire et à leur préservation en accompagnant les collectivités dans leurs projets de restauration de chemins. Le Parc apporte ainsi une aide technique et financière aux collectivités soucieuses de préserver ce patrimoine commun. Il assure également le suivi des chantiers et veille à la bonne réalisation des travaux.

Ainsi en 2019 le Parc a contribué à la restauration de 6 chemins ruraux :

- Réhabilitation du CR 14 et de la SR 15 à la Celle-les-Bordes itinéraire reliant le hameau de la Villeneuve au centre bourg. Longueur totale 770 m : montant de la subvention **29 542,5 €**.
- Restauration de la SR 9 à Clairefontaine-en-Yvelines (itinéraire PNR). Réfection des emmarchements sur une longueur de 60 m en terrain très pentu : montant de la subvention **4 718,4 €**.



- Réhabilitation du CR 34, et sécurisation de la traversée du chemin des Regains à Chevreuse (tronçon de la Véloscénie). Longueur totale 600 m : montant de la subvention **37 899 €**
- Réhabilitation du CR 3 sur la commune de Saint-Lambert-des-Bois (tronçon du chemin Jean Racine). Reprise de l'ensemble du chemin et de ses accotements, très dégradés et très pentu sur 400 m : montant de la subvention **40 000 €**. Les travaux se sont terminés en 2020.
- Réhabilitation du CR 12 à Chevreuse. Chemin obstrué par la végétation et assise en mauvaise état. Cette restauration de 220 m de long a été réalisée par un agriculteur. Dossier mené et suivi par le Parc, non subventionné.

Le Parc poursuit son travail de collaboration avec le département des Yvelines pour trouver un itinéraire plus adapté au tracé de la Véloscénie à travers le bois Départemental de Beauplan à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

**Budget :** 112 160 €

**Partenaires :** Communes, CCHVC, Agriculteur

**Contact :** Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces* / [b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr)



# Axe 3

« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale »

## OS 8 : Préserver l'identité et la diversité des paysages en intégrant la dimension écologique

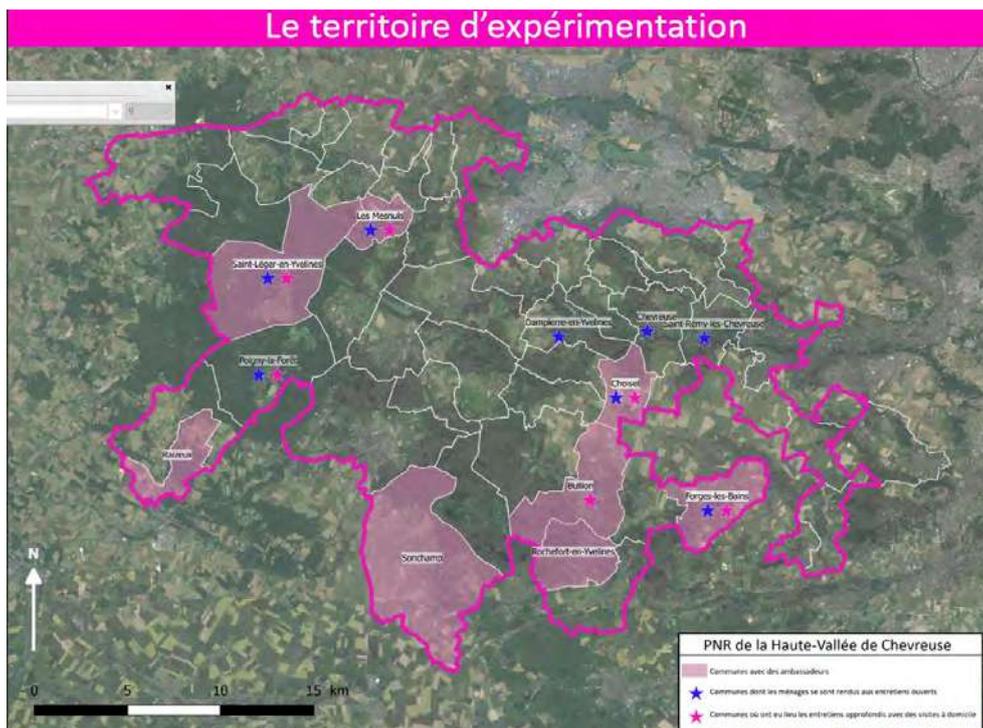
### EXPERIMENTATION BIMBY PERFORMANCE ENERGETIQUE PHASE 2



Le BIMBY Performance énergétique est une expérimentation initiée avec l'ADEME, le Lab Invivo et l'ALEC SQY afin de croiser et d'accompagner en transversalité les ménages en nécessité d'évolution de leur habitat (approche d'urbanisme endogène couplée à la performance énergétique du bâti).

La démarche s'est appuyée sur le rôle important des élus locaux qui connaissent leurs concitoyens et qui sont des relais fondamentaux de l'approche Bimby PE. Certaines communes ont également bénéficié de l'accompagnement pour leurs propres projets.

Au final l'approche dans sa finesse est une méthode qui mérite de continuer à être développée et infusée auprès des élus, habitants et institutionnels du territoire.



**Budget :** 32 056€ TTC (pour 2018 et 2019)

**Partenaires :** Lab Invivo, ADEME, ALEC SQY

**Contact :** Betty HOUGUET, chargée de mission Energie, b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :** <https://www.youtube.com/watch?v=N6KcvH5vU4&list=PL-VYIHnPhfUkvbEp5EGDG1g0iirOtElkH&index=8>

## ATELIERS TERRE

### A RAIZEUX POUR LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Animation autour du matériau « Terre » dans le cadre des Journées du Patrimoine, dans la commune de Raizeux, village constitué d'un patrimoine bâti en terre important. Mise en place d'un atelier pour la réalisation de blocs en pisé et d'une exposition sur la construction en Terre pour comprendre la composition du matériau, ses différentes mises en œuvre, sa restauration et sa réappropriation aujourd'hui dans l'architecture contemporaine.



### A CHEVREUSE POUR LE SALON DE LA RENOVATION

Animation de sensibilisation autour du matériau « Terre » dans le cadre du 3ème Salon de la Rénovation Énergétique à Chevreuse, salon porté par RePeRe Habitat et la plateforme de la rénovation énergétique du Sud Yvelines. Mise en place d'un atelier pour la réalisation de blocs en pisé et d'une exposition sur la construction en Terre pour comprendre la composition du matériau, ses différentes mises en œuvre, sa restauration et sa réappropriation dans l'architecture contemporaine. A l'heure de la transition énergétique et écologique, la terre présente sous nos pieds nous offre bien des avantages et de quoi réfléchir.



**Contacts :** Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*, b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr et Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*, a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr

## CONSEILS AUX PARTICULIERS

La mission Architecture accompagne les particuliers dans leur projet d'aménagement et de construction. 359 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2019 sur l'ensemble des communes du Parc. Soit les particuliers s'adressent directement au Parc avant de réaliser des travaux ou de faire construire une nouvelle maison, soit les services d'urbanisme des communes et des intercommunalités interrogent le Parc afin de conseiller au mieux les particuliers ayant déposé un permis de construire. Pour chaque demande, les projets sont étudiés et une note de conseil rédigée, pouvant porter sur la volumétrie et l'emplacement du bâtiment sur la parcelle, le choix des matériaux et des couleurs, l'expression architecturale du projet... Environ 1/3 des conseils aux particuliers pour les communes croisent les thématiques Architecture et Patrimoine, par exemple sur des projets portant sur des fermes et des granges patrimoniales, mais aussi des bâtiments repérés dans les PLU.

**Contacts :** Anne DUFILS, a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr, et Isabelle BEAUVILLARD, i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr, mission *Architecture*

## CONSEILS ARCHITECTURAUX POUR LES DEVANTURES COMMERCIALES

La mission *Architecture* accompagne également les professionnels dans leur projet de devantures commerciales, par des conseils architecturaux. Soit les professionnels, sur les conseils de la commune, s'adressent directement au Parc avant de réaliser des travaux, soit les permis par les services instructeurs ont communiqué au Parc. Ce travail de conseil se fait couramment en collaboration avec la mission développement économique du Parc, qui accompagne très en amont les porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers de subventions régionales. Ainsi les conseils architecturaux sont intégrés et réfléchis dès la genèse du projet. 32 conseils ont été dispensés en 2019 sur 14 communes du Parc.

**Contacts :** Anne DUFILS, a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr, et Isabelle BEAUVILLARD, i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr, mission *Architecture*

## AIDES RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE

Durant l'année 2019 et dans le cadre de la restauration du petit patrimoine bâti remarquable à destination des communes et des particuliers, huit subventions ont été accordées sur sept communes du territoire. Trois dossiers sont des demandes de subventions de particulier et cinq dossiers sont des demandes de subvention de commune.

- **Restauration du colombier de la ferme du château (Mareil-le-Guyon)**  
Demandeur : Particulier  
Montant de l'opération : 34 765,00 € HT  
Taux subvention du Parc : 30%  
Montant subvention du Parc : 10 429.50 € HT



Avant travaux



Après travaux

- **Diagnostic architectural de la toiture de l'église Saint-Pierre (Longvilliers)**

Demandeur : Commune

Montant de l'opération : 4 350.00 € HT

Taux subvention du Parc : 70%

Montant subvention du Parc : 3 045.00 € HT



- **Restauration de trois portes du local n°3 et du mur extérieur côté cour du local 7ter de la ferme de Villeziers (Saint-Jean-de-Beauregard)**

Demandeur : Commune

Montant de l'opération : 21 110.00 € HT

Taux subvention du Parc : 50%

Montant subvention du Parc : 10 555.00 € HT



Avant travaux



Après travaux

- **Restauration de la toiture d'un bâtiment de la « petite ferme » communale (Janvry)**  
Demandeur : Commune  
Montant de l'opération : 36 141.65 € HT  
Taux subvention du Parc : 50%  
Montant subvention du Parc : 18 070.83 € HT
- **Restauration de la toiture d'un colombier de la ferme Fresneau (Janvry)**  
Demandeur : Particulier  
Montant de l'opération : 10 132.15€ HT  
Taux subvention du Parc : 30%  
Montant subvention du Parc : 3 039.65€
- **Restauration d'un puits communal (Les Molières)**  
Demandeur : la commune  
Montant de l'opération : 650.00 € HT  
Taux subvention du Parc : 70%  
Montant subvention du Parc : 455.00€ HT
- **Restauration d'une devanture (Chevreuse)**  
Demandeur : un particulier  
Montant de l'opération : 6 806.00 € HT  
Taux subvention du Parc : 20%  
Montant subvention du Parc : 1 361.00€ HT
- **Réfection de la toiture du presbytère (Saint-Léger-en-Yvelines)**  
Demandeur : la commune  
Montant de l'opération : 34 670.71 € HT  
Taux subvention du Parc : 50%  
Montant subvention du Parc : 17 335.355€ HT

**Budget** : 64 291.34 € H.T.

**Contacts** : Anne DUFILS, mission *Architecture*, Sophie DRANSART et Amandine ROBINET mission *Patrimoine Culture*

## TRAVAUX DANS LES EQUIPEMENTS DU PARC

Le Parc naturel régional est gestionnaire et/ou propriétaire de sept équipements qui nécessitent régulièrement des travaux d'entretiens et des améliorations. En 2019, le Parc a réalisé des travaux sur les équipements suivants :

- le Château de la Madeleine à Chevreuse
- Le Moulin d'Ors à Châteaufort
- le site du Petit Moulin à Cernay-la-Ville
- le gîte d'étape de la Maison de Fer à Dampierre
- le Centre d'initiation nature et gîte d'étape de la Maison des Hauts Besnières à la Celle-les-Bordes

**Budget** : 18 658.55 € TTC

**Contact** : Isabelle BEAUVILLARD, charge d'études *Architecture*, i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr

## OS 9 : Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels

### INVENTAIRES DU PATRIMOINE

#### Inventaire de la villégiature

Bien qu'il a façonné le territoire dans son paysage et ses formes architecturales et urbaines, le phénomène de la villégiature n'était que très peu étudié. Thématique de recherche commune au service régional de l'Inventaire, avec lequel le Parc conventionne, une étude spécifique au PNR par la mise à disposition d'un stagiaire de la Région pendant 6 mois a pu être réalisée. Résultats, un recensement de 600 demeures a été mené, une synthèse pour expliquer le phénomène et faire ressortir leurs caractéristiques principales a été rédigée, et des fiches plus poussées pour les éléments les plus remarquables ont été renseignées dans la base de données interne du Parc.



**Budget :** Régie PNR

**Partenaires :** Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France

**Contacts :** Sophie Dransart, chargée de mission *Patrimoine Culture*, [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr) et Amandine Robinet, chargée d'études *Patrimoine Culture* [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique-etudes-thematiques/sur-la-piste-des>

#### Inventaires communaux

Suite à l'élargissement Parc en 2011, les études d'inventaires sont devenues systématiques pour mieux connaître les nouvelles communes. L'inventaire du patrimoine d'une commune consiste en une analyse des cartes et des cadastres anciens, un travail de terrain avec une étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Ministère de la Culture, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et une saisie dans la base de données commune aux quatre PNR franciliens, auprès des habitants et des scolaires. L'étude est ensuite remise à la municipalité et valorisée au moyen de projets de médiation.



En 2019, les communes suivantes ont été inventoriées :

- Raizeux : 70 éléments patrimoniaux recensés et étudiés dont 20 fermes et 4 moulins à eau
- Janvry : 38 éléments patrimoniaux recensés et étudiés dont 10 fermes
- Fontenay-les-Briis : 54 éléments patrimoniaux recensés et étudiés dont 9 fermes

**Budget :** 1 863,75 €

**Partenaires :** les communes de Raizeux, Janvry, Fontenay-les-Briis

**Contact :** Amandine Robinet, chargée d'études *Patrimoine Culture*, [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique/inventaires-communaux>

### **Accompagnement de thèses**

Suivi d'une thèse sur le patrimoine périurbain et d'une thèse sur la forêt

## **LANCEMENT D'UNE ETUDE DE PRE-PROGRAMMATION POUR LA NOUVELLE MAISON DU PARC A LA FERME DE BEURAIN AU MESNIL-SAINT-DENIS**

Le siège du Parc naturel régional se situe actuellement au Château de la Madeleine à Chevreuse (78), propriété du Conseil Départemental des Yvelines. Compte tenu des nouvelles ambitions du Département pour ce lieu, le Parc naturel régional envisage de s'installer dans de nouveaux locaux à la fois pour ses bureaux et les activités à destination des habitants, des partenaires, des élus et des visiteurs du territoire du Parc.

Cette nouvelle Maison du Parc doit pouvoir exprimer, à travers les aménagements intérieurs et extérieurs, ses ambitions en matière de développement durable et d'innovation afin d'être la vitrine de l'activité du Parc. Le lieu pressenti est la Ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis (78).

En plus des locaux de bureaux, le Parc a pour ambition à terme de partager le site avec d'autres activités complémentaires redéfinissant le lieu comme une fabrique et un laboratoire d'innovations, d'un carrefour d'échanges et de ressources autour des missions socles du Parc.



La spécificité de cette ferme est d'être un patrimoine communal. C'est donc l'occasion de trouver un nouvel usage à ce lieu tout en respectant les patrimoines : les bâtiments évidemment mais aussi

leurs abords, et leur insertion dans le paysage et enfin les éléments de nature qui les constituent. Le projet doit montrer qu'il est possible de concilier tous les enjeux constitutifs d'un Parc par une démarche innovante.

**Budget :** 20 399.00 € TTC

**Contacts :** Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*, [j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr), et Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*, [a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr)

## **MAISON DE FER : PROTECTION, RESTAURATION ET VALORISATION**

### **Label Patrimoine d'intérêt régional**

La Maison de Fer de Dampierre, l'un des derniers témoins d'une architecture industrielle expérimentale, est la propriété du Syndicat mixte du Parc et accueille un gîte d'étape. Pour son protéger durablement la Maison de Fer, le Parc a déposé une demande d'inscription au titre des monuments historiques, et a obtenu le label « Patrimoine d'intérêt régional ».

### **Valorisation**

Une démarche de valorisation du site, initiée en 2018, a été développée en 2019 autour de plusieurs axes :

- réalisation d'une exposition historique à l'intérieur du gîte,
- animations pour les *Enfants du Patrimoine* (35 enfants),
- ouverture et visites guidées pendant les Journées du Patrimoine (330 visiteurs).

**Budget :** 1 418 € pour l'exposition

**Contact :** Amandine Robinet, chargée d'études *Patrimoine Culture*, [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique/la-maison-de-fer>

### **Restauration**

Le Parc naturel régional est propriétaire d'un gîte d'étape d'une capacité de 20 personnes (5 chambres), la Maison de Fer, édifice de fort intérêt patrimonial, agrandi et modifié dans les années 1980. La Maison de Fer est très utilisée par des randonneurs, en groupe ou isolés, des centres de Loisirs, etc... Cette occupation a lieu toute l'année, les week-ends et les vacances scolaires, épisodiquement en semaine. Cette vocation a été souhaitée dans les premières années d'existence du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (premier PNR de l'Île-de-France créé en 1985). Elle répondait principalement à un besoin, toujours actuel, d'accueil de groupes sous forme de gîtes d'étape.

L'équipement nécessite aujourd'hui d'être repensé dans sa globalité pour répondre aux enjeux contemporains de l'accueil touristique et pédagogique. En effet, malgré des améliorations régulières, il n'est plus adapté aux exigences de confort actuel, aux réglementations récentes et nécessite une réhabilitation, après une trentaine d'années d'activité.

Une étude de pré-programmation de l'équipement de la Maison de Fer a été réalisée en 2018-2019 par le Parc dans le but de mener une réflexion globale sur la réhabilitation de cet équipement, la rénovation de l'offre d'hébergement et des activités associées pour permettre de proposer des solutions cohérentes à l'échelle du territoire du Parc et de mieux valoriser les potentiels de chacun.

Les objectifs de cette étude ont été les suivants : Restaurer la Maison de Fer ; Rénover le gîte et repenser les espaces intérieurs ; Innover dans les modes d'hébergement et les propositions vers un tourisme durable, en contact plus étroit avec la nature ; Permettre l'accessibilité aux PMR ; Offrir une capacité d'accueil au moins équivalente à la capacité actuelle ; Offrir de bonnes conditions de confort pour tous les usagers et tous les espaces ; Repenser l'aménagement des espaces extérieurs (accès, circulations) pour mettre en valeur la Maison de Fer dans son environnement, et redonner du sens au jardin ; Répondre aux différents besoins sur ces extérieurs : facilité de gestion du jardin, stationnement, accès, poubelles, etc. Un des scénarios a été retenu par le COPIL de l'étude.



Dans la continuité de cette étude de pré-programmation, le Parc missionnera un maître d'œuvre pour lancer le chantier de restauration et d'aménagement de la Maison de Fer et la restauration de son jardin.

**Budget :** 15 600 € H.T.

**Contact :** Anne DUFILS, chargée de mission Architecture, [a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique/la-maison-de-fer>

## CONSEILS EN MATIERE DE PATRIMOINE

La protection des patrimoines bâtis passe en grande partie par une veille du Parc qui s'assure de la qualité des éventuels projets contemporains dans les bâtiments anciens, ou de la protection du bâti existant, par le biais de diagnostics et de conseils architecturaux des missions Architecture et Patrimoine/Culture.

### PLU

En 2019, les communes de Gometz-la-Ville, Saint-Rémy-l'Honoré, Jouars-Pontchartrain, Les Bréviaires ont été conseillées pour la prise en compte du patrimoine bâti dans leur PLU.

### Particuliers

Des particuliers ont été accompagnés dans leur projet de réhabilitation de leurs biens (maison rurale à Courson-Monteloup, anciens communs du château de Bonnelles, grange au Perray-en-Yvelines), extension de la maison Jean Monnet à Bazoches

**Fermes patrimoniales :** l'Orme Gras à Vaugrigneuse, Trottigny à Chevreuse, Edon à Fontenay, Jagny à Chevreuse, Bout des Prés à Saint-Forget, Gomberville à Magny, Amblincourt à Hermeray, Douairière à Cernay, Ferme de Villezières à Saint-Jean-de-Beauregard

## Moulins

Les moulins sont un autre patrimoine à enjeu : Moulin de la Galetterie, Moulin de Bourgneuf, Moulin d'Ors, Moulin de Morsang Moulin Neuf de Saint-Arnoult, Moulin de la Haute Beauce, Grand Moulin et le Lavoir de Maincourt.

## Fiche-conseil

Par ailleurs, un cahier de recommandation pour l'insertion architecturale des panneaux solaire dans le cas de la mise en ligne d'un cadastre solaire à l'échelle du Parc a été l'occasion de réaliser une fiche conseil sur l'intégration du photovoltaïque sur le bâti ancien.

## Suivi de projets

Restauration et aménagement de l'Abbaye des Moulineaux  
Projet du CIAP ferme d'Ithe/Diodorum avec la DRAC Ile-de-France  
Projet ICOMOS sur les paysages culturels

Budget : Régie PNR

Contacts : Sophie Dransart [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr) , Amandine Robinet [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr) , Anne Dufils [a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr) , Isabelle Beauvillard [i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr)

## VALORISATION DU PATRIMOINE

### Communes inventoriées

Parmi les animations pour faire vivre le patrimoine et mobiliser le public, 2019 a été l'occasion de :

- réaliser trois projets scolaires à la découverte du patrimoine des communes inventoriées à Janvry (animations église et ferme), Hermeray (animations église et ferme) et Méré (balade patrimoine),
- restituer l'inventaire de Raizeux au grand public à travers un rallye aux Journées du Patrimoine,
- mettre en place d'une visite guidée sur la villégiature à Gif-sur-Yvette

Budget : Régie PNR

Contact : Amandine Robinet [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr) , Sophie Dransart [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr)



## Journées du patrimoine 2019

- Edition d'un programme commun recensant les initiatives locales : 106 animations, dans 31 communes. Edition et diffusion de 10 500 programmes, 1 000 affiches et 1000 flyers (projet château de Dampierre et Maison de Fer)
- Animations portées par l'équipe : Mise en valeur des actions répondant aux enjeux de la charte (inventaires, protection, restauration, formation, appropriation, reconversion, mobilités) et mobilisation de l'équipe : rallye Raizeux, visite villégiature à Gif), exposition et visites Maison de fer, et installation artistique avec le château de Dampierre, visite et exposition à la ferme Villezeiers, ateliers terre, visite du moulin et de la réserve d'Ors, visites au Petit Moulin, parcours patrimoine à vélo depuis l'Aiguillage/semaine de la mobilité, Intervention patrimoine local et Europe à la Maison Jean Monnet.

**Budget :** 7 074 €

**Partenaires :** Château de Dampierre, Maison Jean Monnet, commune de Saint-Jean-de-Beauregard et Communauté de communes du Pays de Limours, commune de Raizeux, commune de Gif-sur-Yvette, Aiguillage

**Contact :** Sophie Dransart [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr) , Amandine Robinet [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle/journees-du-patrimoine>

## Château de la madeleine

- Réalisation d'un carto-plan pour la visite libre du château et mise en circulation en mai.
- Mise en ligne de nouvelles pages sur le site internet du Parc en juin (suites du travail mené avec les étudiants du Master)
- Exposition de l'artiste Srecko Boban dans le cadre du Parcours d'ateliers d'artistes d'Hélium en octobre



**Budget :** Régie PNR

**Partenaires :** Service archéologique interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine, Association Hélium

**Contact :** Sophie Dransart [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/visites/le-chateau-de-la-madeleine-et-la-maison-du-parc>

## EXPOSITION DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN VALLEE DE CHEVREUSE

L'exposition « Architectures contemporaines en vallée de Chevreuse » a été conçue en 2008 pour apporter un éclairage nouveau sur les interactions possibles entre l'expression architecturale, le patrimoine et les paysages. Il est apparu que la qualité architecturale pouvait être mise en valeur et confortée, via la présentation de réalisations contemporaines sur le territoire du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse. En 2019, l'exposition a été installée à trois reprises dans les communes de Châteaufort, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Chevreuse.



**Contacts :** Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*, Isabelle BEAUVILLARD, charge d'études *Architecture*

## PANNEAUX PATRIMOINE

Le Parc a mis en place une gamme de mobilier rural, réalisé dans le cadre d'une commande public avec le ministère de la culture, permettant de disposer des panneaux d'information patrimonial dans les communes.

**Sonchamp :** Pose des 5 panneaux et inauguration pour les habitants (5 oct.)

**Bonnelles :** Réunions et rédaction des 4 panneaux

**Les Molières :** Repérage patrimonial et définition d'un circuit

**Budget :** panneaux Sonchamp 3 833,17€

**Partenaires :** communes, DRAC Ile-de-France, Ministère de la culture

**Contacts :** Amandine Robinet [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr) , Sophie Dransart [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr)

## CREATION ET ENTRETIEN DE CIRCUITS DE RANDONNEE PARC

Afin de valoriser les richesses patrimoniales du territoire, le Parc installe en collaboration avec les collectivités, des circuits de randonnée en boucle, balisés et équipés de mobilier spécifique. Les itinéraires retenus ont un intérêt paysager, et/ou environnemental et/ou culturel. Ces circuits contribuent fortement à l'activité touristique et économique du territoire.

Ainsi en 2019, le Parc a poursuivi l'entretien et la création de circuits pédestres : reprise du balisage, dégagement de chemin, mise en place de



Panneau de départ Sonchamp

circuits Parc, nettoyage du mobilier, remplacement du mobilier dégradé. Le parc a ainsi finalisé le travail entrepris en 2018 concernant la mise en place de 3 circuits en boucles sur la commune de Sonchamp et le remplacement de mobiliers dégradés sur les anciens circuits : commande du mobilier, contrôle du mobilier, installation du mobilier avec suivi du chantier de pose, puis balisage des circuits.

Le Parc a également accompagné la commune des Molières dans l'élaboration d'un circuit communal : définition du parcours, définition des points d'intérêts, définition du mobilier à installer et de leurs emplacements.

Afin de répondre à une nouvelle demande des communes, le Parc a entamé un travail de réflexion sur une nouvelle gamme de mobilier écologique, originale et abordable. Ce travail s'est fait en collaboration avec les missions environnement, éducation et paysage du Parc.

Le Parc a également mené en partenariat avec le département des Yvelines une réflexion sur l'élaboration de circuits en boucle reliant les différents Espaces Naturels Sensibles, propriétés du département, dans le but de les valoriser.

**Budget :** 28 781,95 €

**Partenaires :** Communes, Communautés de communes, ONF, Agriculteur, CODERANDO 78/91, Associations locales, SMAGER, Départements

**Contact :** Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces* / [b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr)

## OS 10 : Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovantes

### RESTITUTION DU PROJET D'ECRITURE *HISTOIRES D'ICI*

Onze bibliothèques ont répondu présentes à l'appel à participation lancé par le Parc pour ce projet d'ateliers d'écritures dans la perspective de former un récit commun : Cernay-la-Ville, Chevreuse, Gambais, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Jouars-Pontchartrain, La Celle-les-Bordes, La Queue-lez-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Perray-en-Yvelines, Saint-Rémy-l'Honoré. En collaboration avec le Labo des histoires, elles ont accueilli en 2018 un atelier d'écriture d'1h30 afin de produire une péripétie, un chapitre du récit commun. Le recueil « Histoires d'ici » a été remis en 2019 aux 97 jeunes auteurs et 46 illustrateurs à l'occasion de moments de restitution publique dans les bibliothèques, organisés autour de goûter/lectures.

**Budget :** 2 200 € coût total du projet = 1 500 € (prestation du Labo des histoires IDF Ouest) + 700 € (impression des livrets)

**Partenaires :** Le Labo des Histoires IDF-Ouest, bibliothèques, communes

**Contact :** Amandine Robinet [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr), Amélie Edoin [amelie@labodeshistoires.com](mailto:amelie@labodeshistoires.com)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-regards-dartistes-sur-le-territoire/histoires>



## **FEDERATION DES EQUIPEMENTS CULTURELS AUTOUR D'UN PROJET COMMUN – LANCEMENT D'UNE RESIDENCE D'ARTISTES**

- Définition du projet « Se mettre au vert » avec les étudiants du Master 2 Gestion du patrimoine culturel de Paris 1 (séminaire de terrain – convention)
- Dossier de subvention DRAC
- Lancement appel à projet artistique (17 juillet), sélection de l'équipe artistique (24 octobre), lancement travail artistes (14 novembre)
- 7 lieux partants du réseau l'Art à demeures

**Budget :** Régie PNR

**Partenaires :** DRAC Ile-de-France, 7 lieux culturels, 5 communes

**Contact :** Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine Culture, [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr)

## **SOUTIEN AUX PROJETS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES**

Suivi du développement du Lieu à Gambais et de la création d'un nouvel espace culture au 33 rue de Chartes au Perray-en-Yvelines. Accueil des porteurs de projets, instruction des dossiers et animation des commissions restreintes : 15 janvier, 7 mai, 25 juin, 10 septembre, 3 décembre.

Aides aux porteurs de projets culturels (voir Annexe Tableau des Aides).

**Contact :** Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine Culture, [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr)

# Axe 4

## « Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole »

### OS 12 : Encourager le développement d'une économie écologiquement et socialement responsable

#### AIDE AUX COMMERCES DE PROXIMITE EN MILIEU RURAL

Le travail d'accompagnement du Parc en matière d'appui à la revitalisation des commerces de proximité reste un axe fort d'intervention. Ainsi, pour cette année 2019, le Parc a accompagné 22 entreprises dont la moitié via le fonds d'aides PNR et l'autre moitié via le dispositif régional du Pacte Rural.

Les activités aidées par le Parc pour un montant de 37 000€ regroupent des très petites entreprises pour la plupart artisanale :

- « Kombucha Kanopé » : producteur de boissons fermentées installé à Bonnelles,
- « Inkarri craft beer company » : brasserie artisanale à la ferme de Villezières à Saint-Jean-de-Beauregard,
- « JL Serrurerie » : création d'une entreprise de serrurerie située à Bullion.

L'accompagnement via le dispositif du Pacte rural a permis d'accompagner 11 entreprises (depuis 2016, 36 entreprises accompagnées) pour un montant de subvention de 202 703 € subventions (montant des investissements 824 055 €).

Pour informer les entreprises, le Parc a organisé, en lien avec les communes, 3 réunions de présentation du dispositif d'aide aux commerces de proximité : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Parray-en-Yvelines (plus de 30 commerçants présents).





**Budget :** 37 000 € fonds d'aides PNR et 202 703 € dispositifs régionaux (dont Pacte Rural)

**Partenaires :** Chambres consulaires

**Contact :** Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*, [x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** « Kombucha Kanopé » - <https://k-nope.com/>, « Inkarri craft beer company » <https://inkraft.beer/>

## INNOV RURAL : DEVELOPPER L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE EN MILIEU RURAL

Le Parc accompagne le développement de l'économie locale et circulaire par l'appui aux initiatives innovantes :

- **Lancement de la monnaie locale**, « La Racine » : 500 adhérents dont 100 professionnels un an après son lancement. Un succès pour ceux qui s'y investissent 35 K Racines soit 10 % du chiffre d'affaires.
- **Appui au développement des ressourceries :**
  - Ressources&vous au Perray-en-Yvelines : volumes global traité 61 tonnes en 2018 contre 39 en 2017, 30% vente et 70% eco-organismes. 6 Salariés, 40 bénévoles, 100 clients jour en moyenne,
  - Manivelle au Mesnil-Saint-Denis : expérimentée sous la forme de test sur 6 mois, la mairie, propriétaire des murs, a renouvelé le bail pour 1 an. Depuis le mois de septembre, on compte environ 300 clients par mois. Les catégories d'articles qui sont le plus vendues sont les articles de décoration, les vêtements et la vaisselle. Ces catégories sont déterminées par rapport à la part qu'elles occupent dans le chiffre d'affaires.
- **Développement d'un Réseau social** : 3600 connexions, 164 actualités, 250 membres et 20 projets, 24 évènements, 400 messages échangés.
- **Financement participatif** : 30ème collecte réussie dans le Parc, 200k€ de fonds levés et 1500 prêteurs.

**Budget :** 31 000 €

**Partenaires :** La Racine, Kisskissbankbank, MonEpi, Mouvement UP, les ressourceries

**Contact :** Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*, [x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr)

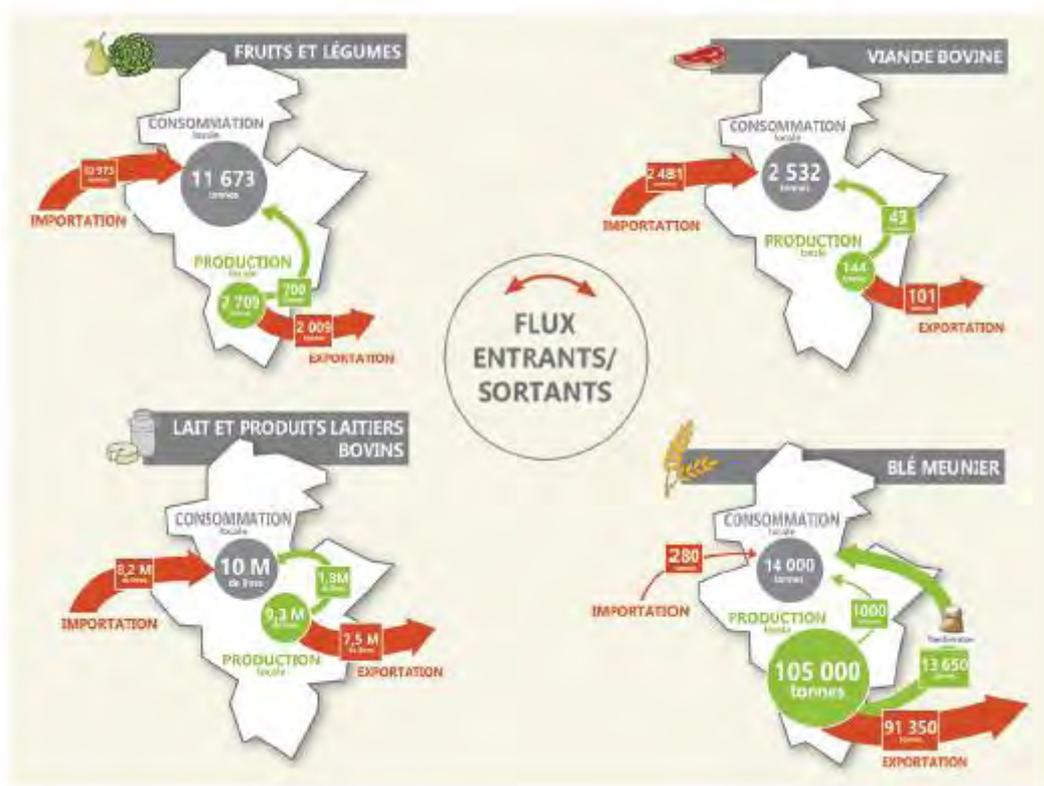
En savoir plus :

- Sur la monnaie locale : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/monnaie-locale>
- Sur les ressourceries : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/consommation/ressourcerie>
- Sur les épiceries participatives : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/consommation/epiceries-participatives-mon-epi>
- Sur les financements participatifs : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/financements-participatifs>
- Sur le réseau Up : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economiques/le-reseau-social-pour-leconomie-locale-un-deja>

## OS 13 : Contribuer au développement économique d'une agriculture et d'une sylviculture diversifiée et écologiquement responsables

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU SUD-YVELINES

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et la Bergerie nationale se sont associés pour la mise en place d'un projet alimentaire sur le périmètre du Sud-Yvelines. Ce projet tend à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour coconstruire la reterritorialisation l'alimentation.



Le diagnostic du système alimentaire première étape du projet, identifie des productions pour lesquelles le territoire pourrait améliorer son autonomie alimentaire (céréales, pomme de terre, lait et produits laitiers) et d'autres fortement déficitaires comme à l'image de la situation francilienne (fruits et légumes, viande).

Les échanges avec les acteurs ont par ailleurs permis d'identifier 4 enjeux :

1. Promouvoir et informer sur l'agriculture et l'alimentation locale
2. Accroître la production alimentaire locale dans les filières carencées
3. Favoriser la distribution locale
4. Préserver le foncier agricole

**Budget :** 74 000 € (dont 35 000 € de subvention DRIAIF IDF)

**Partenaires :** Chambre d'agriculture IDF, GAB, Terres de liens

**Contacts :** Clarisse BLANCHARD, chargée de mission *Agriculture*, c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr, Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*, x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/consommation/projet-alimentaire-territorial-du-sud-yvelines>

## ANIMATION DU PROGRAMME DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

La Mission Agriculture est opérateur du programme MAEC sur un territoire élargi qui dépasse l'emprise du Parc (77 communes). Après diagnostic des parcelles, les exploitants agricoles peuvent souscrire des contrats d'une durée de 5 ans permettant de modifier leurs pratiques agricoles avec un objectif de gain environnemental (préservation de la ressource en eau, maintien de la biodiversité et des éléments paysagers). Une aide financière de la Région IDF, de l'Etat et de l'Europe (FEADER) leur permet alors d'être accompagnés pendant cette phase d'évolution de leur système de production et de compenser la perte de rendement.



Lors de la campagne 2019, 10 nouvelles exploitations (6 dans les Yvelines et 2 en Essonne) ont souscrits des contrats pour la reconversion de cultures en prairies sur 60 ha, l'entretien de surfaces en herbe sur 60 ha, l'entretien de 500 m de haies et la restauration de 2 mares pour un montant total d'aides de 250 000 € sur 5 ans.

**Budget :** 250 000 €

**Partenaire :** Chambre d'Agriculture

**Contact :** Clarisse BLANCHARD, chargée de mission *Agriculture*  
c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique-agriculture-durable/mesures-agroenvironnementales-et>

## **SOUTIEN AUX EXPLOITATIONS ENGAGEES DANS LES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'INNOVATION**

La commission restreinte *Agriculture* s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2019 pour examiner les demandes de subvention déposées par les agriculteurs. Les 6 dossiers présentés ont pu bénéficier d'une aide financière du PNR pour un montant total de 47 225 € H.T. versés.

Les subventions ont porté sur la réalisation de clôtures pour la protection de cultures maraîchères (1 dossier pour 4 450 € H.T.), la réalisation de clôtures pour l'élevage équins (4 dossier pour 13 795 € H.T.), et l'acquisition d'un lamier pour l'entretien de haie (1 dossier pour 2 980 € H.T.).

**Budget :** 47 225 €

**Contact :** Clarisse BLANCHARD, chargée de mission *Agriculture*  
c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :**

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protgee/les-aides/12-agriculture-et-foret-privee>

## **OS 14 : Conforter le développement d'un tourisme et de loisirs durables adaptés à tous les publics**

Le développement d'un tourisme durable sur le territoire du Parc permet grâce à des actions concertées et en lien avec la charte d'agir sur le développement économique de manière considérable tout veillant à la préservation des espaces naturels.

### **VALORISATION TOURISTIQUE DU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY, PATRIMOINE D'INTERET REGIONALE**

En 2019, le musée du Petit Moulin a accueilli **4 000 visiteurs**, dont 424 enfants. L'offre spécifique à destination des scolaires a permis d'accueillir **500 élèves**. En partenariat avec l'association des peintres en vallée de Chevreuse une exposition dédiée au Peintre Conrad Kickert a été proposée à l'Abbaye des Vaux de Cernay au mois d'avril elle a accueilli 1560 visiteurs et 250 scolaires. Tout au long de l'année l'équipe du Petit Moulin a donné rendez-vous au public à travers de nombreuses propositions : ateliers d'écritures, fabrication de décorations de Noël, contes, ateliers jardinages, visites avec les guides de Parc. De nouveaux produits dérivés ont permis de renouveler l'offre de la boutique du Petit Moulin.

Une réflexion sur l'aménagement scénographique de la salle de la turbine a été entamée mais qui n'a pu aboutir.

### Quelques chiffres

Journée du Patrimoine : 300 personnes accueillies

Pique-Nique des Peintres Paysagistes : 400 personnes, accueillies

Exposition Véronique Arnault (parcours Hélium) : 347 personnes accueillies

**Budget** : 12 000 € TTC

**Partenaires** : Guides de Parc, commune de Cernay, Associations des Peintres en Vallée de Chevreuse

**Contact** : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus** : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/visites-le-petit-moulin-des-vaux-de-cernay/offre-groupes-petit-moulin>

### ITINERANCE SUR LE PARC

Une offre en constante progression

Partenaire de la Véloscénie depuis 2012 le Parc avec l'ouverture de la Maison du Tourisme et du Vélo affirme sa volonté de développer le cyclotourisme sur sa destination. Deux nouvelles balades pour VAE/VTC ont été créées au départ de l'Aiguillage. Elles complètent une offre de 22 circuits VTC ou VTT également disponibles sur le site internet du PNR.

- Repérage sur carte puis sur le terrain d'itinéraires **adaptés à la pratique du VAE**, ralliant des points touristiques forts, création des supports de communication (flyers) : création des cartes, du pas à pas et des textes d'informations touristiques.

#### Diversifier l'offre touristique l'adapter aux clientèles : l'offre de mini itinérance

L'offre de randonnées sur le Parc est dense et très diversifiée nous avons souhaité la compléter en 2019 par une offre de mini-itinérance, 2 itinéraires sur deux jours ont donc été créés : une boucle au départ de la gare du Perray-en-Yvelines et un itinéraire de Gare à Gare Breuillet/Bures.

- Repérage sur carte puis sur le terrain d'itinéraires, ralliant des points touristiques forts, création des supports de communication : création des cartes, du pas à pas et des textes d'informations touristiques.

Ces deux derniers circuits n'ont pas pu être édités en 2019 par manque de personnel sur le SIG.

**Budget** : 5 000 € TTC (stage de 6 mois notamment pour la mise en œuvre de ce projet)

**Partenaires** : Maison du Tourisme de Montfort l'Amaury – SMAGER - ONF

**Contacts** : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr), et Baptiste PERRIN, technicien liaisons douces, [b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus** :

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/activites-nature-randonnees/boucle-vcvae-port-royal-des-champs>

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/activites-nature-randonnees/boucle-vcvae-au-coeur-de-la-vallee-de-chevreuse>



## ANIMATION DU RESEAU DES ACTEURS DU TOURISME

### Atelier sur les énergies renouvelables

En partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, un atelier sur les énergies renouvelables a été organisé le 29 janvier 2020 à destination des prestataires touristiques.

**Partenaire :** Agence locale de l'Energie et du climat

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr) Betty HOUGUET, chargée de mission Energie, [b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr)

Organisation d'une rencontre entre le PNR, les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes adhérents de l'association Dormir en Vallée de Chevreuse et l'équipe du Domaine de Dampierre

Ce temps d'échanges était dédié aux projets en cours des différents partenaires mais également aux pratiques touristiques sur notre destination, aux évolutions actuelles et au lien entre hébergeurs et sites touristiques. Un accord a été passé entre les hébergeurs et le Domaine de Dampierre leurs clientèles pourront en effet bénéficier de tarifs réduits pour visiter le Domaine.



### Visite et présentation de l'Aiguillage pour les prestataires touristiques

Mai 2019, suite à l'inauguration de l'Aiguillage, le Parc a souhaité organiser une rencontre entre les acteurs touristiques du territoire et les gestionnaires de l'équipement.

Des échanges entre participants ont eu lieu notamment sur le thème de la mobilité et du tourisme.

15 octobre : Domaine de Saint-Jean-de-Beauregard - 3ème édition des rendez-vous de la Véloscénie

Au programme de ce rendez-vous qui rassemblait acteurs touristiques et élus : l'actualité de la Véloscénie, ateliers et tables rondes entre tous les partenaires. Le Parc a également proposé une présentation de l'Aiguillage par son gestionnaire Adrien Legras de la société Ecox.



**Budget :** 200 € TTC

**Partenaires :** Ecox Aiguillage - Office du Patrimoine et de la Culture de Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Domaine de Dampierre - Dormir en Vallée de Chevreuse – Essonne Tourisme – Comité d'itinéraire de la Véloscénie

**Contact :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr)

### L'Echo des acteurs touristiques du Parc

Newsletter dédiée à l'actualité touristique du PNR et de ses partenaires : 4 numéros en 2019.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protégé/les-instances-les-commissions/commission-tourisme-liaisons-douces-deplacements>

## ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Projets d'hébergements touristiques

Gîte à Chevreuse Hameau de Trotigny : réhabilitation d'une ancienne grange

Gîte à Chevreuse : Projet Madame Chapuis

Les Molières : gîte la Châtelaine

Maison forestière de Saint-Léger-en-Yvelines (projet de la commune)



Rénovation d'une grange sur la commune de Chevreuse pour y créer un gîte, projet aidé par le Parc.



### Ouvertures d'hébergements touristiques

Les Cimaises à Janvry, séminaire et chambres d'hôtes – Les Ecuries de Voise, la Celle Les Bordes, nouvelles chambres d'hôtes (le lieu de réception séminaires existait déjà) - Les Pierres de Chevreuse chambres d'hôtes (nouveau propriétaires reprise d'activités)

### Restaurant et chambres d'hôtes

Les Bruyères à Gambais, restaurant Locavore

<https://domainelesbruyeres.com>

### Activités nouvelles

« Hop and trot » projet de balades accompagnées en calèche.

## CONFORTER LA NOTORIETE DU TERRITOIRE

### Blog trip en Vallée de Chevreuse

Accueil de 10 blogueuses sur 2 jours au programme : balade à vélos électriques au départ de l'Aiguillage, rencontre avec le directeur du Domaine de Dampierre, balade plantes sauvages au Petit Moulin, découverte du Marais de Maincourt, rencontre avec les adhérents de Dormir en Vallée de Chevreuse

**Budget :** 600 € TTC

**Partenaires :** Département des Yvelines, Association Dormir en Vallée de Chevreuse, Domaine de Dampierre

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr), Stéphane LORIOT, animateur Patrimoine, [s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr)



<https://vaienvadrouille.com/2019/05/pnr-haute-vallee-chevreuse-destination-nature-patrimoine-en-ile-de-france/#more-9534>

<https://wildroad.fr/week-end-nature-vallee-de-chevreuse/>

### Le Tour d'Île-de-France en 40 jours : destination Chevreuse avec VisitParisRégion

Organisation du reportage estival de France Bleue : au programme de cette journée : Domaine de Dampierre - Petit Moulin des Vaux de Cernay - Stéphane Lorient plantes Sauvages - Emilien Goutman Equievent Balades accompagnées à Cheval

**Partenaires :** Comité régional du Tourisme sites et prestataires touristiques

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr), Stéphane LORIOT, animateur Patrimoine, [s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr)

<https://www.francebleu.fr/loisirs/sortir/le-tour-d-ile-de-france-en-40-jours-destination-chevreuse-avec-visitparisregion-1562750556?xtmc=LE%20TOUR%20D%27ILE%20DE%20FRANCE&xtnp=1&xtr=3>

### Salon Destination Nature mars 2019

A l'invitation du Comité régional du Tourisme d'Ile-de-France les 4 Parcs naturels régionaux franciliens ont pu assurer la promotion de leur offre sur le Salon Destination Nature qui a accueilli cette année 61 000 visites en 4 jours. 80% des visiteurs étaient originaires d'Ile-de-France (dont 20% de parisiens) et 20% de Province. Le constat a été fait d'une augmentation de la demande du public sur la pratique de la randonnée et les activités de découverte de la nature en Ile-de-France



Pendant le salon : lancement du portail web et de l'appli gratuite de randonnées à pied à vélo ou à cheval des Parc naturels régionaux d'Ile-de-France pour randonner « Hors des sentiers Battus »

Une appli de randonnées géolocalisée qui proposera à terme plus d'une centaine d'offres

Elaboration d'un communiqué de presse et conférence/présentation à destination du grand public

Plus d'info : <https://rando.pnr-idf.fr/>

**Budget :** 950 € TTC

**Partenaires :** Comité régional du Tourisme – PNR franciliens

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr)

### Site Internet : bilan des pages « destination Parc »

Une actualisation se fait chaque année plus de 700 fiches sont attachées à la rubrique Tourisme : restaurants, sites touristiques, hébergeurs ..... En 2019 : amélioration de la rubrique Véloscénie mise en avant des tronçons qui parcourent le territoire du Parc.

### Quelques chiffres :

224 587 visiteurs sur la totalité du site (+ 30 000 en 2019 par rapport à 2018)

824 106 pages vues sur la totalité du site, dont 65% pour la rubrique « Destination Parc ». Environ 60 000 pages vues uniquement pour la Randonnée.

### Sites partenaires (top 10)

- Facebook (19%) - Quefaire.paris.fr - Sortir-yvelines.fr (CD78) - Breteuil.fr - Ecosia.org - Cap Eveil (site activités pour enfants) - Enlargeyourparis.fr – Tripadvisor - tourisme-sud-yvelines.fr (OT RT78) - rambouillet-tourisme.fr

**Provenance des internautes :** 86% de connexions en Ile-de-France.

**Appareils :** 47% tel mobile / 46% ordinateurs / 7% tablettes. Pour la première fois les mobiles dépassent les ordinateurs !

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr) Claire MONTET secretariat site internet, [c.montet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:c.montet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

### Equirando

En août 2019 : cette manifestation équestre, la plus importante d'Europe, 800 participants dont une quarantaine d'étrangers, ont randonné sur une centaine de kilomètres avant de rejoindre le point de ralliement, l'ancien Haras national des Bréviaires où le Parc naturel était présent afin de valoriser son

offre touristique et ses produits locaux. En amont du projet des échanges d'information (offre d'hébergement sur le Parc naturel, produits locaux à valoriser pendant l'événement, étapes dans les communes ont été travaillées lors de plusieurs réunions avec le Comité régional d'équitation d'Ile-de-France.

**Partenaires :** CREIF - Département des Yvelines

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr) Pascale CAMUS, mission communication, [p.camus@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:p.camus@parc-naturel-chevreuse.fr)

**Escapade Gourmande 2<sup>ième</sup> édition : valorisation des circuits courts**

Marché de Producteurs locaux organisés en partenariat avec le Rotary club de la Vallée de Chevreuse au Domaine de Coubertin.

**Partenaires :** Rotary club, Domaine de Coubertin, Stéphanie Duguey Château de Méridon, commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

**Contacts :** Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme, [m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr), Stéphane LORIOT, animateur patrimoine, [s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr)

## **MAITRISE DE LA FREQUENTATION DANS LES ESPACES NATURELS**

Afin de maîtriser la fréquentation dans les espaces naturels le Parc s'appuie sur différents leviers. Tout d'abord il joue un rôle pédagogique auprès des utilisateurs des espaces naturels et incite les communes à prendre des arrêtés pour interdire la circulation des engins à moteur sur leurs chemins ruraux. Pour accompagner ces mesures incitatives et règlementaires le parc subventionne également la mise en place de barrières sur les chemins ruraux.

Aussi, le territoire étant l'aire de jeu de nombreuses associations sportives qui y organisent de nombreuses manifestations (trail, courses VTT, courses d'orientation...), le Parc veille à préserver les espaces naturels et à maîtriser l'impact de ces pratiques sportives. Pour cela il est amené à donner un avis sur les manifestations sportives ayant lieu sur son territoire.

Ainsi en 2019, le parc a financé **2 barrières** et donné **13 avis** sur des manifestations sportives.

**Budget :** 1 033 € de barrières

**Partenaires :** Communes, Communautés de communes, ONF, Région, Départements, SMAGER, Associations sportives

**Contact :** Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces* / [b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr)

# Axe transversal

## « Continuer d’être innovants ensemble »

### A. Structurer une offre éducative adaptée aux enjeux du territoire

Plusieurs opérations et supports éducatifs ont été mis en place en 2019.

L’action éducative est transversale et s’adresse à différents publics. Elle permet d’apporter des éléments de compréhension sur les problématiques du territoire en lien avec la Charte du Parc et contribue à mobiliser acteurs et habitants autour des objectifs du projet.

#### LE « NETTOYAGE DE PRINTEMPS »

De mars à avril 2019, 29 communes ont participé à la nouvelle édition de cet évènement. A titre d’exemple, la commune de Vieille-Eglise a rassemblé une soixante de personnes motivées, 5 litres de mégots de cigarettes (entre autres) ont été comptabilisés à Fontenay-les-Briis et Grosrouvre a « allégé » ses chemins de 8m3 de déchets.

Les acteurs éducatifs du territoire se sont à nouveau mobilisés pour initier les plus jeunes aux bons gestes en matière de tri, de recyclage et de réduction des déchets.



**Partenaires :** SICTOM de Rambouillet, SITREVA, SIED, Le Mesnil en transition, Association de sauvegarde de Cernay-la-Ville.

**Contacts :** Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l’Environnement* - [education@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:education@parc-naturel-chevreuse.fr)

#### LIVRET D’OFFRE PEDAGOGIQUE – EDITION 2019-2020

Les livrets d’offre pédagogique « A l’école du Parc » présentent les différentes opérations portées directement par le Parc ainsi que les propositions pédagogiques des acteurs éducatifs du territoire et un grand nombre de ressources et d’outils thématiques. Les deux versions (maternelle-élémentaire

et collège-lycée) sont distribuées à l'ensemble des établissements scolaires ainsi qu'aux élus des communes du Parc, des Villes portes et des communes associées.

La diversité des patrimoines bâtis et des milieux naturels du Parc sont des richesses inépuisables pour découvrir, explorer, comprendre l'environnement et illustrer les notions vues en classe.



**Budget :** 3 780 € (conception graphique et impression)

**Partenaires :** Structures et acteurs éducatifs du territoire

**Contacts :** Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement* - [education@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:education@parc-naturel-chevreuse.fr)

## PROJETS AVEC LES ECOLES

Dans le cadre du montage et de la réalisation de projets scolaires en lien avec les patrimoines naturels et culturels et avec le projet de territoire, le Parc apporte aux enseignants un soutien pédagogique, technique et financier.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 126 projets scolaires ont été soutenus par le Parc et les acteurs éducatifs du territoire via les livrets d'offre pédagogique. Ces projets sont répartis sur 25 communes du Parc, 3 Villes portes et 7 autres communes franciliennes.

95 ont bénéficié d'une aide directe de l'équipe technique (aide au montage de projets, animations) et parmi ceux-ci, 8 ont bénéficié d'une aide financière du Parc et 19 de la subvention de l'AESN via le Parc au titre des « Classes d'eau ».

**Budget :**

Aide financière Parc aux projets scolaires : 3651,88 €

Aide financière de l'AESN au Classes d'eau : 13 300 € versés aux écoles via le Parc + 2 660 € versés au Parc pour l'accompagnement des projets (le Parc est relai de l'Agence de l'Eau sur son territoire pour accompagner les enseignants dans le montage et la réalisation des Classes d'eau et assurer le lien avec la commune et les différents acteurs du domaine).

**Partenaires :** Education Nationale, Structures et acteurs éducatifs du territoire

**Contacts :** Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement* - [education@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:education@parc-naturel-chevreuse.fr)



## FETE DES ECOLES DU PARC

Chaque fin d'année scolaire, les classes qui ont réalisé des projets sur l'environnement ou les patrimoines du Parc sont invitées à présenter leur travail à partir d'une production finale.

La « Fête des écoles du Parc » s'est déroulée cette année du 17 au 24 juin sur le site du Moulin d'ors à Châteaufort. A cette occasion, les enfants des 24 classes participantes sont venus découvrir, le temps d'une demi-journée, le travail des autres classes. Maquettes, jeux, ou encore créations artistiques sont venus mettre en relief les trésors de notre territoire.

**Budget :** 4 025 € (transport des classes)

**Contacts :** Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement* - [education@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:education@parc-naturel-chevreuse.fr)

## FORMATIONS

Dans le cadre du partenariat engagé depuis de nombreuses années avec l'Education Nationale, le Parc est sollicité pour réaliser des formations inscrites dans le plan de formation continue des enseignants. Pour l'année scolaire 2018-2019, 34 enseignants ont bénéficié d'une formation « Démarche scientifique – résolution de problèmes » sur le thème de la nature.

Par ailleurs, des formations ont été réalisées dans la cadre de l'opération « Je jardine avec la nature et c'est facile » mise en place par le pôle éco-paysage.

**Partenaires :** Education Nationale

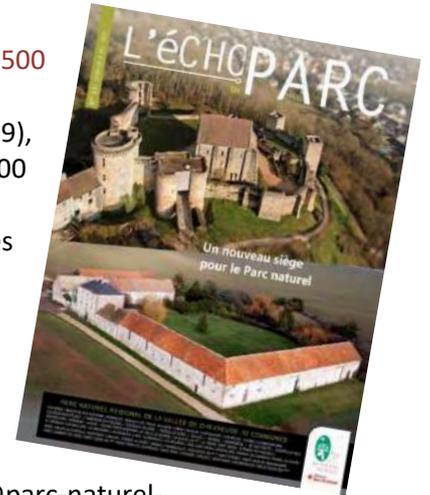
**Contacts :** Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement* - [education@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:education@parc-naturel-chevreuse.fr)

## B. Mobiliser les acteurs et habitants du Parc (Communication)

Budget : 125 000 euros

### EDITIONS ET NUMERIQUE, EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 numéros de l'Echo du Parc, imprimés et diffusés en 70 500 exemplaires chacun,
- 10 300 abonnés Facebook (+ 1 300 nouveaux abonnés en 2019), 184 publications (portées mensuelles des publications : 25 000 personnes),
- 224 600 visiteurs sur le site internet du Parc avec 240 actualités publiées,
- 18 newsletters envoyées à destination de 8 000 abonnés,
- 15 reportages vidéo avec une stagiaire audiovisuel, diffusés sur la chaîne locale TV 78 et sur la chaîne Youtube du Parc



**Contacts :** Virginie LE VOT, v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr, Pascale CAMUS, p.camus@parc-naturel-chevreuse.fr, Claire MONTET, c.montet@parc-naturel-chevreuse.fr

**En savoir plus :**

- Site internet : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/parcnaturelchevreuse/>
- Chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UC3n8p8TyjsqHigYfLHGxJaA>

### ANIMATIONS

Guides de Parc :

12 sorties grand public et balades thématique à dates fixes pour 298 adultes et 115 enfants



Guide patrimoines :

45 sorties grand public autour du jardin au naturel, du paillage, des plantes sauvages comestibles, du paysage, 25 visites guidées du château de la Madeleine, formations

Guide conférencière :

Autour du château de la Madeleine, visites guidées, ateliers enfants, conférences : 15

**Contacts :** Virginie LE VOT, chargée de mission *Communication*, v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr, Stéphane LORIOT, animateur patrimoine, s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr

**Partenaires :** Guides de Parc, Aurélie ERLICH

**En savoir plus :** <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/guides-de-parc>



## EVENEMENTS

Accompagnement de 5 manifestations sportives - charte éco-responsable, prêt de matériel, remise de documentation, présence...

Intervention en entreprises : SAFRAN à Magny les Hameaux

Forums des associations des 53 communes et des nouveaux habitants.

9 événements organisés par le Parc ou avec participation Parc : Journées des métiers d'art, semaine alternative aux pesticides, Journée de l'architecture, Fête de la Réserve, Nettoyage de printemps, Equirando, Festiphoto, Pari fermier, Salon de la rénovation.

**Contacts :** Virginie LE VOT, v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr, Pascale CAMUS, p.camus@parc-naturel-chevreuse.fr



# Annexes

Aides attribuées en 2019

Compte administratif 2019

Instances et équipe technique (organigramme)

Commissions	Date BS / CS	Titre	Bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Montant
Agriculture	14 mai	Réalisation de clôtures agricoles	Haras du Lieutel, Galluis	Agriculteur	3 840,00 €
Agriculture	14 mai	Réalisation de clôtures agricoles	Les Ecuries de la Chapelle, Milon-la-Chapelle	Agriculteur	1 635,00 €
Agriculture	14 mai	Réalisation de clôtures agricoles	SCEA de l'Aunay, Bazoches-sur-Guyonne	Agriculteur	7 420,00 €
Agriculture	27 juin	Réalisation de clôtures agricoles	EARL Bois Boisseau, Cernay-la-Ville	Agriculteur	900,25 €
Agriculture	24 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	SCEA Ferme de Madrid, Forges-les-Bains	Agriculteur	615,00 €
Agriculture	24 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	EARL Les Chênes Secs, Sonchamp	Agriculteur	850,00 €
Agriculture	24 septembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	EARL Ferme de l'Hirondelle, Mareil-le-Guyon	Agriculteur	1 620,00 €
Agriculture	24 septembre	Acquisition d'un lamier d'élagage pour l'entretien des lisières forestières	SCEA De Winter, Dampierre-en-Yvelines	Agriculteur	2 980,00 €
Culture	5 février	Les Rendez-vous du Lieu	Air Libre	Association	6 000,00 €
Culture	14 mai	Fesival Les journées Ravel	Les Journées Ravel	Association	8 000,00 €
Culture	14 mai	Parcours Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes	Hélium	Association	2 500,00 €
Culture	24 septembre	Les Bistrotinales	AIDEMA	Association	800,00 €
Culture	12 décembre	Format paysage	Les armoires pleines	Compagnie	2 000,00 €
Culture	12 décembre	Salon du Livre	Lirenval	Association	5 000,00 €
Culture	12 décembre	Festival Jazz à Toute Heure	Jazz à Toute Heure	Association	7 000,00 €
Développement économique	5 février	Salon des Métiers d'Art et de la Création	Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse	Association	2 500,00 €
Développement économique	5 février	Frais de collecte campagne de financement participatif	Cultureuil, Magny-les-Hameaux	Entreprise	320,00 €
Développement économique	5 février	Menuiseries, mobilier et équipements	Ressources & vous, Le Perray-en-Yvelines	Entreprise	5 000,00 €
Développement économique	5 février	Travaux d'aménagement des locaux d'activité et matériel	Brasserie Artisanale, Saint-Jean-de-Beauregard	Entreprise	11 250,00 €
Développement économique	28 mars	Salon Haut la Main à Obernai	Cyrille MORIN (AAArt)	Artisan	175,00 €
Développement économique	28 mars	Frais de collecte campagne de financement participatif	Recyclerie du Mesnil-Saint-Denis	Entreprise	800,00 €
Développement économique	28 mars	Frais de collecte campagne de financement participatif	La Roulotte du Gout, La Queue-lez-Yvelines	Entreprise	400,00 €
Développement économique	28 mars	Véhicule utilitaire, imprimante 3D, matériel informatique	Second œuvre du bâtiment, Coup de Main, Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Entreprise	3 926,45 €
Développement économique	28 mars	Véhicule utilitaire, matériels, enseigne, site internet	Fleuriste, AEF Fleurs et Déco, Le Mesnil-Saint-Denis	Entreprise	2 638,00 €
Développement économique	14 mai	Reprise magasins produits bio	LaMenthe poivrée (Gif-sur-Yvette et Chevreuse)	Entreprise	6 000,00 €
Développement économique	14 mai	Projet circuit court PAT	Restaurant le Numéro 3, Le Tremblay-sur-Mauldre	Entreprise	760,00 €
Développement économique	27 juin	Achat d'équipements pour chaîne de production	Laine de par ici, Magny-les-Hameaux	Entreprise	15 000,00 €
Développement économique	27 juin	Matériel de production et travaux d'aménagement de l'atelier	Life o life, Bonnelles	Entreprise	3 828,00 €
Développement économique	27 juin	Achat d'un triporteur pour les livraisons	Mon village gourmand, Méré	Entreprise	212,00 €
Développement économique	27 juin	Reprise boulangerie : achat four, matériel et mobilier	SARL Les Délices de Chevreuse	Entreprise	5 436,00 €
Développement économique	24 septembre	Salon Résonances Strasbourg	Muriel CHENE (AAArt)	Artisan	500,00 €
Développement économique	24 septembre	Frais de collecte campagne de financement participatif	Tapissier Histoire de sièges, Montfort l'Amaury	Entreprise	400,00 €
Développement économique	24 septembre	Frais de collecte campagne de financement participatif	Restaurant La Table des Artistes, Chevreuse	Entreprise	400,00 €
Développement économique	5 novembre	Salon des Métiers d'Art et de la Création	Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse	Association	1 500,00 €
Développement économique	5 novembre	Lancement d'une monnaie locale électronique	La Racine	Association	17 000,00 €
Développement économique	5 novembre	Achat d'un véhicule et de matériel	Renitech Toitures, Saint-Jean-de-Beauregard	Entreprise	2 991,00 €
Développement économique	12 décembre	Création vidéos, projet collectif	Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse	Association	1 398,00 €
Développement économique	12 décembre	Véhicule	Entreprise de serrurerie, Bullion	Entreprise	2 940,00 €
Développement économique	18 décembre	Projet Alimentaire Territorial	Communauté de communes du Pays de Limours	Collectivité	1 940,00 €
Education	5 février	Projet découverte du village	Ecole élémentaire de Fontenay-les-Briis	Ecole	500,00 €
Education	5 février	Ma commune dans le Parc	Ecole élémentaire de Méré	Ecole	337,00 €
Education	12 décembre	Projet jardin	Ecole maternelle de la Romanie aux Essarts-le-Roi	Ecole	981,66 €
Education	12 décembre	Projet jardin	Ecole Jean Moulin, Saint-Léger-en-Yvelines	Ecole	1 000,00 €
Education	12 décembre	Projet jardin	Ecole André Gide, Magny-les-Hameaux	Ecole	1 000,00 €
Education	12 décembre	Porojet découverte de la biodiversité	Collège Les Molières, Les Essarts-le-Roi	Collège	500,00 €
Education	12 décembre	Découverte des oiseaux	Hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion	UE	420,00 €
Energie	14 mai	Rénovation lanternes	Saint-Lambert-des-Bois	Collectivité	8 000,00 €

Energie	27 juin	Installation horloges astronomiques	Senlisse	Collectivité	499,80 €
Energie	24 septembre	Rénovation lanternes et installation horloges astronomiques	Bazoches-sur-Guyonne	Collectivité	8 000,00 €
Energie	24 septembre	Conseil en énergie partagé Phase 2	Bullion	Collectivité	1 258,12 €
Energie	24 septembre	Rénovation lanternes	Choisel	Collectivité	2 047,50 €
Energie	5 novembre	Rénovation lanternes	Sonchamp	Collectivité	3 846,57 €
Energie	5 novembre	Rénovation lanternes	Le Mesnil-Saint-Denis	Collectivité	8 000,00 €
Energie	5 novembre	Conseil en énergie partagé Phase 2	Saint-Léger-en-Yvelines	Collectivité	908,75 €
Energie	5 novembre	Conseil en énergie partagé Phase 2	Cernay-la-Ville	Collectivité	2 095,00 €
Energie	12 décembre	Isolation de locaux d'activité	Bonnelles	Collectivité	12 000,00 €
Environnement	5 février	Campagne de collecte de données topographiques	Le Perray-en-Yvelines	Collectivité	19 800,00 €
Environnement	5 février	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Bullion	Collectivité	2 959,25 €
Environnement	5 février	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Saint-Forget	Collectivité	4 006,80 €
Environnement	5 février	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Les Essarts-le-Roi	Collectivité	5 000,00 €
Environnement	14 mars	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Rochefort-en-Yvelines	Collectivité	3 812,20 €
Environnement	14 mai	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Cernay-la-Ville	Collectivité	5 000,00 €
Environnement	24 septembre	Travaux de restauration de mares	Ferme de la Villeneuve, Rambouillet	Agriculteur	2 160,00 €
Environnement	24 septembre	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Gambais	Collectivité	2 264,50 €
Environnement	5 novembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	Bréban / Converset, Chevreuse	Agriculteur	850,00 €
Environnement	5 novembre	Plantation de haies champêtres	ESAT Aigrefoin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Agriculteur	2 486,40 €
Environnement	5 novembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	SCI La Butte Boutry, Les Mesnuls	Agriculteur	300,00 €
Environnement	5 novembre	Plantation d'un verger haute tige	SCI La Butte Boutry, Les Mesnuls	Agriculteur	240,00 €
Environnement	5 novembre	Plantation de haies champêtres en terres agricoles	SCEA de l'Aunay, Bazoches-sur-Guyonne	Agriculteur	1 000,00 €
Environnement	5 novembre	Plantation alignement de fruitiers	SCEA de l'Aunay, Bazoches-sur-Guyonne	Agriculteur	2 000,00 €
Environnement	12 décembre	Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics	Longvilliers	Collectivité	5 000,00 €
Mobilité	24 septembre	Acquisition appuis vélo	Clairefontaine-en-Yvelines	Collectivité	803,00 €
Mobilité	24 septembre	Acquisition appuis vélo	Magny-les-Hameaux	Collectivité	742,90 €
Mobilité	5 novembre	Acquisition d'arceaux vélos	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Collectivité	2 155,50 €
Patrimoine	14 mars	Restauration de la toiture d'un bâtiment de la Petite Ferme	Janvry	Collectivité	18 070,83 €
Patrimoine	14 mars	Restauration de portes à la Ferme de Villeziers	Saint-Jean-de-Beauregard	Collectivité	11 555,00 €
Patrimoine	14 mars	Diagnostic architectural de la toiture de l'église Saint-Pierre	Longvilliers	Collectivité	3 045,00 €
Patrimoine	14 mars	Réfection de la toiture du presbytère	Saint-Léger-en-Yvelines	Collectivité	10 401,21 €
Patrimoine	14 mars	Restauration du colombier de la Ferme du château	Particulier, Mareil-le-Guyon	Particulier	10 429,50 €
Patrimoine	24 septembre	Restauration de la toiture d'un colombier de la Ferme Fresneau	Particulier, Janvry	Particulier	3 039,65 €
Paysage	14 mars	Travaux de plantations à l'entrée du bourg	Raizeux	Collectivité	4 550,00 €
Paysage	14 mai	Achat d'une borne-fontaine pour le city stade	Magny-les-Hameaux	Collectivité	1 463,60 €
Paysage	14 mai	Aménagement du jardin de la bibliothèque et de la micro crèche	Raizeux	Collectivité	18 607,50 €
Paysage	14 mai	Aménagement et ouverture au public du terrain Rossi	Rochefort-en-Yvelines	Collectivité	9 660,00 €
Paysage	24 septembre	Dégravillonnage des allées du cimetière	Gambais	Collectivité	600,00 €
Paysage	24 septembre	Travaux de végétalisation du cimetière	Magny-les-Hameaux	Collectivité	1 083,03 €
Paysage	24 septembre	Plantation d'un verger sur la plaine de Chevincourt	Magny-les-Hameaux	Collectivité	3 740,10 €
Paysage	5 novembre	Travaux de plantations	Bullion	Collectivité	2 174,00 €
Tourisme - Liaisons douces	14 mars	Restauration d'un tronçon de la SR9	Clairefontaine-en-Yvelines	Collectivité	4 718,40 €
Tourisme - Liaisons douces	27 juin	Réhabilitation CR34	Chevreuse	Collectivité	37 899,00 €
Tourisme - Liaisons douces	27 juin	Restauration de la sente Chemin du Trou Hibou	Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse	Collectivité	40 000,00 €
Tourisme - Liaisons douces	24 septembre	Restauration du CR14 et de la SR15	La Celle-les-Bordes	Collectivité	29 542,50 €
Tourisme - Liaisons douces	24 septembre	Création d'un gîte	Chevreuse	Hébergeur	6 150,80 €

# Compte administratif 2019

## Note de présentation

### DEPENSES

<b>1. Les dépenses liées au budget de la Structure Parc</b>	<b>3 213 773,98 €</b>	<b>29,25%</b>
<i>Dont charges du personnel administratif</i>	480 580,82 €	
<i>Dont charges du personnel opérationnel</i>	1 685 381,67 €	
<i>Dont les dépenses d'amortissement des biens</i>	709 755,66 €	
<b>2. Les dépenses liées aux programmes, notamment :</b>	<b>528 123,44 €</b>	<b>4,81%</b>
- Actions Parc		
<i>Petits équipements nécessaires aux actions de terrain (chap. 60)</i>	59 006,33 €	
<i>Travaux de conception et d'études en prestations extérieures (art 6226 et 6228)</i>	89 881,28 €	
<i>Transport de matériel, de personnes (art 6247, 6248 et 6251)</i>	48 259,34 €	
<i>Travaux d'édition et de publication (art 6231 à 6238 sauf 6232)</i>	63 266,53 €	
<i>Prestations intellectuelles, animations dans les écoles, actions culturelles (art 6288)</i>	99 659,74 €	
<i>Travaux d'entretien des équipements destinés au public (art 61521 à 61524)</i>	34 056,56 €	
<i>Travaux d'ingénierie (chap 012)</i>	80 305,65 €	
- Subventions de fonctionnement	24 535,10 €	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 741 897,42</b>	<b>34,05 %</b>
<b>3. Les dépenses liées aux opérations d'investissement</b>		
- Actions Parc engagées sous sa propre maîtrise d'ouvrage		
<i>Frais d'études (art 2031 et 2032)</i>	203 637,83 €	
<i>Achat de licences en SIG/cartographie, développement site internet</i>	21 554,39 €	
<i>Opérations sous mandat (art 45812 et 45818)</i>	944 623,68 €	
<i>Grands projets</i>	6 659,33 €	
<i>Autres</i>	146 007,88 €	
- Subventions d'investissement		
<i>Privé : entreprises, agriculture (art 20421 et 20422)</i>	136 641,59 €	
<i>Communes et collectivités (art 2041481, 2041482, 2041581 et 2041582)</i>	121 200,10 €	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 923 000,66 €</b>	<b>26,60 %</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>6 664 898,08 €</b>	
4. Le report du déficit de fonctionnement antérieur	1 088 807,80 €	9,91%
5. La reprise d'excédent d'investissement en section de fonctionnement	1 088 807,80 €	9,91%
6. Les écritures de neutralisation	2 145 938,47	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 988 452,15 €</b>	

## RECETTES

Les recettes de fonctionnement	5 158 669,42 €	
Dont opérations d'ordre amortissements des subventions reçues :		
<i>Les recettes de fonctionnement liées au budget de la structure Parc (dotations, subventions de participations)</i>	2 272 652,32 €	20%
<i>Les recettes liées aux programmes de fonctionnement et aux produits des ventes, revenus des immeubles</i>	1 797 209,30 €	16%
<i>Reprise d'excédent d'investissement en section de fonctionnement</i>	1 088 807,80 €	10%
Les recettes liées aux opérations d'investissement	2 591 063,10 €	23%
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>7 749 732,52 €</b>	<b>58%</b>
Excédent d'investissement reporté (art 001)	1 537 421,79 €	13%
Ecritures de neutralisation	2 145 938,47 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 433 092,78 €</b>	<b>81%</b>

# CALENDRIERS 2019 DES INSTANCES DU PARC

## Comités syndicaux :

- 14 mars, 28 mars, 27 juin, 24 septembre, 12 décembre

Voir les CR : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protgee/les-instances-bureau-et-comite-syndical/comptes-rendus-des-comites-syndicaux>

## Bureaux syndicaux

- 5 février, 14 mars, 14 mai, 27 juin, 24 septembre, 5 novembre, 12 décembre

Voir la liste des membres du Comité et du Bureau syndical

## Commissions thématiques

- **Architecture, Urbanisme et Paysage** : 26 janvier, 4 mars, 15 avril, 17 juin, 16 septembre, 7 octobre, 25 novembre (restreintes)
- **Agriculture** : 4 mars, 7 mai, 17 juin, 9 septembre, 2 octobre, 25 novembre (restreintes)
- **Biodiversité et Environnement** : 30 janvier, 18 février, 19 septembre, 4 novembre (restreintes / 19 septembre (plénière))
- **Education à l'environnement et au territoire** : 21 janvier, 18 novembre (restreintes) 8 octobre (plénière)
- **Patrimoine Culture** : 21 février, 8 juillet, 29 novembre (restreintes Patrimoine) / 15 janvier, 7 mai, 25 juin, 10 septembre, 3 décembre (restreintes Culture) / 17 janvier, 28 mars (restreinte commune) / 10 décembre (plénière)
- **Tourisme, Déplacements, Liaisons douces** : 19 février, 17 juin, 16 septembre, 15 octobre, 9 décembre (restreintes) / 9 avril (plénière)
- **Développement Economique et Energie** : 18 janvier, 18 mars, 16 avril, 11 juin, 12 septembre, 15 octobre, 29 novembre (restreintes)
- **Communication et Animation** : 17 septembre (plénière)

## MOUVEMENT DU PERSONNEL EN 2019

Départ de Victor DAUCHY, chargé d'études *Evaluation* (31 mai)

Départ d'Emilie DUC, responsable *Informatique - SIG - Evaluation* (28 août)

Départ de Maxime ROCHER, technicien Rivières (14 juin), remplacé par Ronan BRUN (contrat d'apprentissage)

Départ d'Alexandre MARI, chargé de mission *Agriculture* (30 septembre), remplacé par Clarisse BLANCHARD (18 novembre)

Départ de Tania DELAITRE, chargée d'études *Urbanisme* (18 septembre), remplacée par Charlène THOMAS (14 octobre)

Arrivée de Frédéric MADO, contrat d'apprentissage DCG - diplôme de comptabilité gestion (30 septembre)

# L'Equipe technique du Parc

**Directeur**

*Jacques Bonnisseau*

**Directrice adjointe**

*Sandie Aloisi-Roux*

## GESTION ADMINISTRATIVE

**Responsable Finances  
Ressources Humaines  
Comptabilité**

*Karine Dormois*

## FONCTIONS SUPPORTS

**Secrétariat général  
Internet**

*Claire Montet*

**SIG / Evaluation / Informatique**

*En cours de recrutement*

**Régisseur**

*Sylvain Vasseur*

**Assistance secrétariat  
Documentation**

*Nolwenn Manouvrier*

**Technicien Informatique**

*Frédéric Six*

## POLES OPERATIONNELS

### Le Pôle Médiation

### L'Atelier

### La Fabrique du territoire

### Le Pôle Nature et

**Communication  
Animation**

*Virginie Le Vot*  
Chargée de mission

**Chargée d'accueil**  
*Ghislaine  
Bernardet*

**Assistante  
événementiels  
communautés web**  
*Pascale Camus*

**Animateur  
Patrimoine**  
*Stéphane Lorient*

**Education à  
l'Env.**

*Frédéric  
Pouzergues*  
Chargé de  
mission

**Chargée de  
l'Education à  
l'Env. et  
d'Animation du  
territoire**  
*Cindy Gaudin*

**Patrimoine  
Culture**

*Sophie Dransart*  
Chargée de  
mission

**Chargée d'études  
Patrimoine**  
*Amandine  
Robinet*

**Architecture**

*Anne Dufils*  
Chargée de  
mission

**Chargée  
d'études  
Gestion des  
équipements**  
*Isabelle  
Beauvillard*

**Gardien  
Hauts Besnières**  
*Jean-Eric Jhuel*

**Urbanisme**

*Jennifer Bureau*  
Chargée de  
mission

**Chargée  
d'études  
Urbanisme**  
*Charlène  
Thomas*

**Paysage**

*Marion Doubre*  
Chargée de  
mission

**Energie**

*Betty  
Houquet*  
Chargée de  
mission

**Dvpt  
économique**

*Xavier Stéphan*  
Chargé de mission

**Chargée d'études  
Dvpt économique  
et Energie**  
*En cours de  
recrutement*

**Tourisme**

*Mariannick  
Dumazeau*  
Chargée de  
mission

**Technicien  
chemins et  
liaisons douces**  
*Baptiste  
Perrin*

**Animation et  
gestion du  
Petit Moulin**  
*Laura Leca  
Nicola Barone*

**Mobilité**

*Julie  
Tisseront*  
Chargée de  
mission

**Agriculture**

**Chargé de  
mission**  
*Clarisse  
Blanchard*

**Environnement**

*François Hardy*  
Chargé de mission

**Adjointe, chargée d'études**  
*Virginie Pastor*

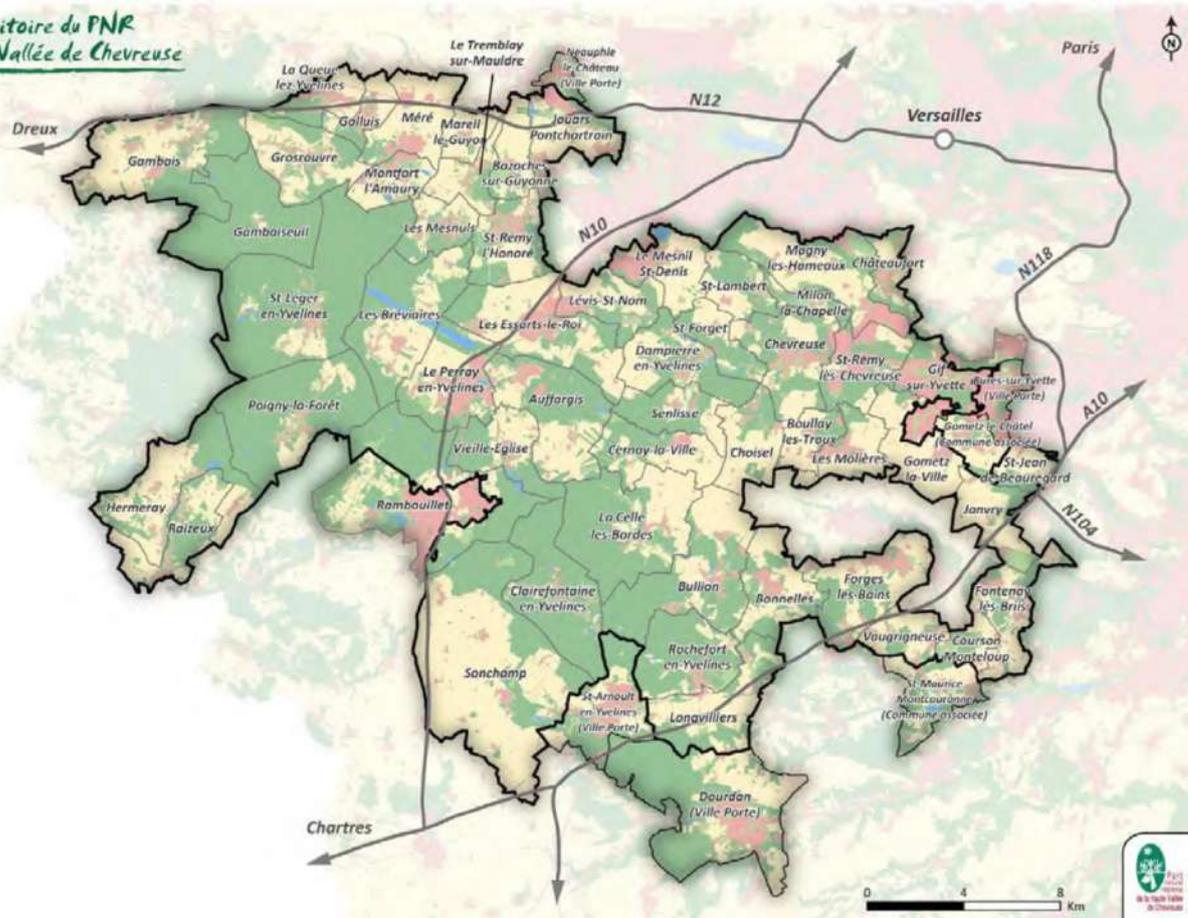
**Chargés d'études**  
*Arnaud Bak  
Olivier Marchal  
Grégory Patek  
Karine Lefebvre  
Annaïg Calvarin*

**Technicien garde rivières**  
*Ronan Brun*

**Entretien et animation  
des Réserves**  
*Carole Perez*

## Le territoire du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Source : Communes d'IGN BD Topo - Réalisation Maxime SIF PNBH/IC - Février 2019



AUFFARGIS, BAZOCHES-SUR-GUYONNE, BONNELLES, BOULLAY-LES-TROUX, BULLION, CERNAY-LA-VILLE, CHATEAUFORT, CHEVREUSE, CHOISEL, CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES, COURSON-MONTELOUP, DAMPIERRE-EN-YVELINES, FONTENAY-LES-BRIIS, FORGES-LES-BAINS, GALLUIS, GAMBASIS, GAMBAISEUIL, GIF-SUR-YVETTE, GOMETZ-LA-VILLE, GROSROUVRE, HERMERAY, JANVRY, JOUARS-PONCHARTRAIN, LA CELLE-LES-BORDES, LA QUEUE-LEZ-YVELINES, LE MESNIL-SAINT-DENIS, LE PERRAY-EN-YVELINES, LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE, LES BREVIAIRES, LES ESSARTS-LE-ROI, LES MESNULS, LES MOLIERES, LEVIS-SAINT-NOM, LONGVILLIERS, MAGNY-LES-HAMEAUX, MAREIL-LE-GUYON, MERE, MILON-LA-CHAPELLE, MONTFORT-L'AMAURY, POIGNY-LA-FORET, RAMBOUILLET, RAIZEUX, ROCHEFORT-EN-YVELINES, SAINT-FORGET, SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD, SAINT-LAMBERT-DES-BOIS, SAINT-LEGER-EN-YVELINES, SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE, SAINT-REMY-L'HONORE, SENLISSE, SONCHAMP, VAUGRIGNEUSE, VIEILLE- EGLISE-EN-YVELINES

